



Commune de Barberaz
Savoie

Barberaz

BULLETIN MUNICIPAL 2024

BILAN 2023



www.barberaz.fr



Mairie de Barberaz

FAITES CONFIANCE À UN
PROFESSIONNEL
DES SERVICES À DOMICILE

04 28 70 97 23 06 48 69 66 56

www.domicile-clean.fr



BRICOLAGE / VITRES

MÉNAGE / REPASSAGE

JARDINAGE



NOS ENGAGEMENTS :

- Garantie "satisfait, refait ou remboursé"
- Suivi régulier de la qualité
- Aucune formalité ni frais de dossier
- Des intervenants rigoureusement sélectionnés
- Une équipe à votre écoute



5 route d'Apremont
73000 BARBERAZ

**L'ENTREPÔT
DU BRICOLAGE**

CHAMBÉRY / BASSENS

VRU sortie 17

Tél. 04 79 33 66 79

entrepot-du-bricolage.fr

Sommaire

Mairie Pratique	5
Les services de la Mairie	7
Les élus	10
Conseils et Finances	12
Bienvenue.....	14
Vœux	15
Participation citoyenne	16
Travaux	18
Sports - Terre de jeux 2024.....	20
Solidarités	22
La culture pour tous.....	24
Petite enfance.....	28
Écoles.....	30
Transition écologique.....	35
Vivre ensemble	36
Cadre de vie.....	39
Jeunesse	40
Biodiversité	41
Devoir de mémoire.....	42
Album photos.....	46
Expression libre	48
État Civil	50

ÉDITO DU MAIRE

*Chères Barberaziennes,
chers Barberaziens,*



2023 a été une année charnière dans la mandature 2020-2026 car elle a permis de mettre sur les rails une nouvelle organisation des services de la mairie, pour répondre au mieux aux besoins et attentes que vous exprimez au quotidien. Avec la structuration de la mairie par la création d'un comité de direction, nous avons mis les services de Barberaz à la hauteur d'une commune qui approche progressivement les 6000 habitants, pour plus de réactivité, d'écoute et de sécurisation des procédures.

2023 a été marquée par une inflation très forte des prix des énergies, des prix des matériaux qui ont eu un impact majeur sur nos finances : nous y revenons dans ce bulletin. Dans ce contexte inflationniste, ces recrutements vont nous permettre d'assurer un meilleur contrôle de gestion sur nos structures (crèche, EHPAD, écoles, services généraux...) et d'aller chercher davantage de subventions pour nos projets d'investissements et de fonctionnement.

Au cours de la lecture de ces 52 pages, vous découvrirez le bilan 2023 sur la commune, dans tous les domaines.

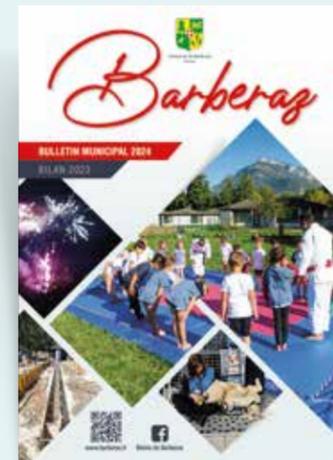
Vous noterez avec attention, j'en suis sûr, que 2023 a été une année de transition, qui nous a permis de lancer les études et les marchés pour des travaux d'ampleur qui vont débiter en 2024 et dans les années futures : rénovation complète de l'éclairage public, rénovation totale de l'école de l'Albanne, isolation thermique de la maison du stade, aménagements de mobilités douces et de pacification de la circulation pour sécuriser vos déplacements, modération de l'urbanisation...

Ce fut aussi l'occasion de maintenir et de diversifier les animations culturelles et festives dans tous les domaines : vous aurez l'occasion de reconnaître les événements que vous avez fréquentés !

Bonne lecture !

Bien sincèrement,

Arthur Boix-Neveu
Maire de Barberaz



Directeur de la publication : Arthur BOIX-NEVEU
Date publication : Avril 2024
Edition et réalisation : CGEO-GEMF
Nombre d'exemplaires : 3500 exemplaires sur papier recyclé
Pour tout renseignement :
Service communication : secretariat@barberaz.fr

Crédit Photos : Mairie de Barberaz - ASB - Jean-Michel CHEUTIN - Collectif Déclic Savoie - Jérôme DAVID/Dauphiné Libéré - Marie-Jo ERRICO/Dauphiné Libéré - Fabien GODDARD - Yannick THIBOUD - Virginie TRIN/Compra - iStock - Freepik



Boostez votre productivité !

Dom, bien plus que des services aux entreprises



245 rue du Marais
73190 Challes les Eaux



04.79.60.42.23



www.dom-secretariat.fr



07.69.91.31.96



www.dom-co-work.fr

DOM SECRETARIAT

Assistante personnelle
Conseil en organisation
Gestion commerciale
Assistance administrative
Pré-comptabilité
Domiciliation - Gestion courrier



DOM CO-WORK

Espace de travail
Salle de réunion
Salle de formation
Atelier - Groupe de travail



Du sur mesure
POUR CHAQUE CLIENT



LE SERVICE QUE VOUS ATTENDEZ
DOM SECRETARIAT
DOM CO-WORK

MAIRIE PRATIQUE



Les numéros à connaître en cas d'urgence

- **POLICE SECOURS** Si besoin d'intervention immédiate de la Police..... 17
- **POMPIERS** Situation de péril ou accident nécessitant une intervention rapide 18
- **SAMU** Service d'Aide Médicale Urgente..... 15
- **SOS MÉDECINS** 24/24..... 3624
- **PERSONNES SOURDES, MALENTENDANTES OU MUETTES** 114 PAR SMS
Si besoin d'intervention immédiate des secours
- **VIOLENCES CONJUGALES** Écoute nationale et informations 3919
- **SAVOIEDEFEMME** Association départementale violences conjugales 04 79 85 53 68
contact@savoiedefemme.fr
- **ALLO ENFANCE MALTRAITÉE**..... 119
- **HARCÈLEMENT SCOLAIRE**..... 3020
- **JEUNES VICTIMES DE VIOLENCES NUMÉRIQUES (Cyber-harcèlement)** 3018
Aussi 3018.fr accessible par Tchat en direct, via Messenger et WhatsApp
- **NUMÉRO D'APPEL EUROPÉEN** Accident en France ou Union Européenne..... 112

Plusieurs formats pour vous informer

Numérique

- 2 Panneaux lumineux (Rond-point de la mairie + angle de la rue de la Concorde)
- Page Facebook
- Site Internet
- Bientôt par Newsletter

Papier : rythme de publication

- Barberaz Infos* : saisonnière
- Ce bulletin* : annuel, il s'agit d'une rétrospective de l'année écoulée
- Agenda-guide* : annuel, il regroupe la liste des associations de Barberaz ainsi que les informations utiles pour toutes vos démarches administratives et votre vie au quotidien dans la commune
- Carte de la ville : dernière édition datant de début 2022
- Flyers ou/et bulletins d'information A4 ou A5 selon les besoins
*disponibles sur www.barberaz.fr/la-commune/communication-et-publication

Journal local

- Le Dauphiné Libéré : M. Jérôme DAVID est votre correspondant local. N'hésitez pas à lui signaler vos événements et informations importantes 06 12 54 28 55 ou vonlukner@yahoo.fr

Listes électorales

Il est possible de vérifier sur le site servicepublic.fr si vous êtes bien inscrit.
Pour pouvoir vous inscrire, vous devez vous présenter en mairie muni d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il est également possible de le faire en ligne sur le site : service-public.fr.

Carte Nationale d'Identité et Passeport

La mairie de Barberaz n'est pas équipée pour délivrer les cartes nationales d'identité et les passeports mais nous restons à votre disposition pour vous renseigner.
Le site de l'Agence nationale des sites sécurisés permet d'effectuer sa pré-demande en ligne sur : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>
Il faut ensuite prendre rendez-vous dans une mairie équipée de l'agglomération : Chambéry, La Ravoire et St-Alban-Leysse sont les plus proches.



Pharmacie ROCHE

Location • Vente de Matériel Médical

Orthopédie

04 79 33 31 16

pharmacie.roche73000@orange.fr
66 route d'Apremont • BARBERAZ

ORTHOPÉDIE MATÉRIEL MÉDICAL

Vente et location

Nous vous aidons à trouver la solution adaptée à votre besoin.

- Contention**
- Orthopédie**
- Mobilité**
- Lit Médicalisé**
- Sécurité à la maison**

PHARMACIE des ARUMS
33 Rue de la Concorde
73000 BARBERAZ
Tel : 07 79 70 45 72

Besson

· chaussures ·

Carrefour Roc Noir
73490 LA RAVOIRE

OUVERT du Lundi au Samedi de 9h30 à 19h NON STOP



04 79 71 00 84



Carrefour
express



Barberaz

7h30 à 20h30
le dimanche dès 8h30

64 route d'Apremont • 73000 BARBERAZ

www.carrefour.fr



LES SERVICES DE LA MAIRIE

Pour consulter la mairie et les services

Accueil téléphonique au 04 79 33 39 37

Lundi Jeudi : 13h30-17h00

Mardi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00 (en semaines paires)
ou 14h00-18h45 (en semaines impaires)

Mercredi Vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Samedi : 9h00-11h45 (en semaines impaires)

Vous trouverez sur le nouveau site internet www.barberaz.fr les jours qui récapitulent les horaires d'ouvertures en semaines paires et impaires.

• **Secrétariat services foncier-urbanisme et technique**

☎ 04 79 60 74 90

• **Service enfance-jeunesse-scolaire**

☎ 04 79 60 75 05

• **Relais Petite Enfance/Point accueil petite enfance**

☎ 04 79 33 45 80 ou 06 20 78 17 20

• **Multi accueil/Crèche**

☎ 04 79 75 19 44

• **Bibliothèque**

☎ 04 79 70 53 60

Des services restructurés pour plus d'efficacité !

2023 est une année charnière au niveau des ressources humaines de la commune qui a vu l'arrivée de nouveaux personnels, la structuration d'un pôle de direction permettant de mieux coordonner les services communaux, afin de :

- répondre plus rapidement aux besoins des usagers de la mairie
- sécuriser les procédures
- trouver de nouvelles ressources financières
- monter les dossiers plus rapidement (notamment appels d'offre et demandes de subventions) dans un contexte où les appels à projets sont toujours plus rapides.

Ainsi, **Nicolas Brescia**, responsable des finances est arrivé fin mars.

Alexandra Valetton, directrice des services techniques a pris ses fonctions mi-septembre.

Ils ont rejoint au comité de direction (CODIR) **Karine Richier**, Directrice des services à la population et **Mélanie Tellier**, Responsable des ressources humaines qui avaient respectivement été recrutées en novembre et décembre 2022. Le CODIR est animé par la Directrice Générale des Services (DGS) **Emilie Martin**, arrivée en Mars 2022.

D'autres agents ont rejoint la commune, et des réorganisations internes ont permis à **Delphine** de devenir ASVP (anciennement aux services techniques) et à **Claire** de prendre un poste à la bibliothèque après de nombreuses années passées à s'occuper des petits à la crèche. Ainsi, depuis septembre 2023, la bibliothèque est désormais ouverte plus largement (les vendredis après-midi notamment), après avoir été fermée plusieurs semaines.

L'année 2023 a aussi permis le rapprochement administratif entre l'EHPAD, avec la mutualisation des missions de ressources humaines, financières, administratives et comptables et l'arrivée de **Céline** (gestionnaire finances et assistante RH).

Enfin, les services techniques ont vu le départ en retraite de Gérard Cerato au 1^{er} novembre, agent qui a fait toute sa carrière aux services techniques ! De nombreux arrêts ont mis en difficulté les services techniques durant l'année 2023. Mais l'année a aussi été l'occasion de faire un point sur les besoins sur les missions traditionnelles (espaces Verts, Bâtiments et voirie) et a permis une réorganisation des missions des agents, avec 1 poste en plus sur les bâtiments, avec l'arrivée de **Marie** fin novembre, afin de passer du curatif au préventif.

Ces changements ont été salués par les organisations syndicales représentatives des deux structures : Force Ouvrière à l'EHPAD et CGT à la mairie.



Karine



Mélanie



Nicolas



Laure et Alexandra

COIFFEUR code couleur



Corinne Ventura Une passion pour la coiffure

Corinne est la descendante de trois générations de coiffeurs, précurseurs de la coupe ciseaux, qui lui ont transmis l'envie de faire ce métier. Elle a grandi dans un environnement au contact de la clientèle, l'apprentissage du métier s'est donc fait tout naturellement. C'est aussi pour cela qu'elle a fait sa formation au sein des prestigieuses écoles de relooking à Paris. Après avoir acquis les techniques de coupe avec les meilleurs spécialistes, elle a collaboré auprès des salons de luxe, et suit régulièrement de nombreux stages en France et à l'étranger. Lauréate de nombreux concours de coiffure, elle a intégré le cercle des arts et techniques de la coiffure.

Des expériences professionnelles qui se ressentent dans son salon de coiffure végétale à Barberaz. Corinne actualise ses compétences chaque année, pour satisfaire sa clientèle, suivre les tendances et maîtriser toutes les problématiques liées à la coiffure. Il y a dix ans, lors de la création de son enseigne **Code Couleur Végétal**, à côté de Chambéry, elle s'est spécialisée dans le domaine du **100% naturel** et écologique avec des couleurs végétales et des produits biologiques. Elle est aujourd'hui également formatrice et transmet ses connaissances lors de séminaires et shows à l'étranger pour de prestigieuses marques de produits. N'hésitez pas à venir rencontrer Corinne, prendre des conseils sur les tendances et découvrir les bienfaits du végétal !

8€*

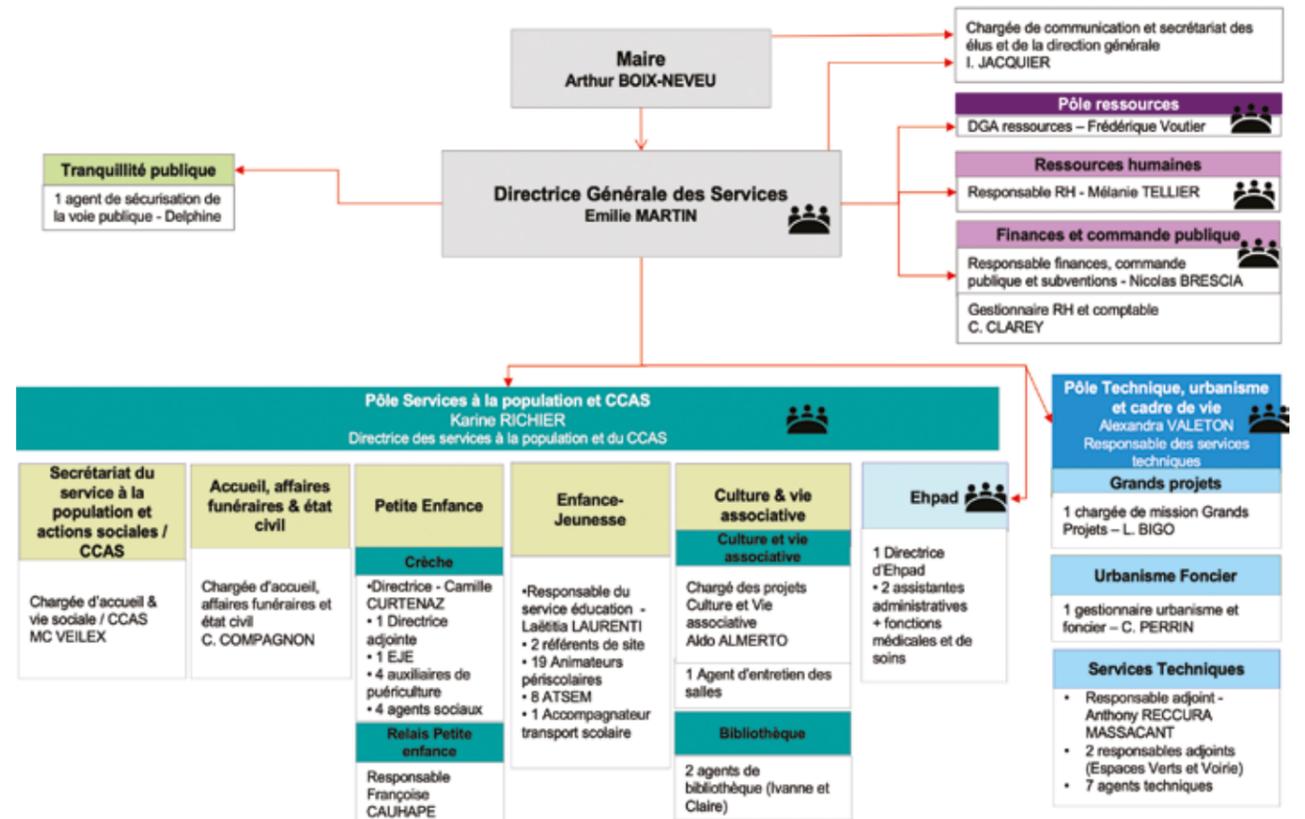
OFFERTS aux habitants de Barberaz**

FEMME • HOMME • ENFANT
Colorations - Coupes tendance
Conseil et vente de perruques
médicales

4, allée des Comtes de Savoie
à Barberaz • 04 79 27 36 07
coiffeur-codecouleurvegetal.com

*À partir de 58 € de prestation. Offre non cumulable, valable 1 fois. **Sur présentation d'un justificatif.

Les services de la Mairie se réorganisent



Au 1^{er} mars 2024

Membre du comité de Direction

Une nouvelle actrice de la sécurité sur la commune



Depuis début septembre 2023, vous la croisez sans doute, en tenue opérationnelle bleue, revêtue du sigle ASVP. Delphine a pris ses fonctions d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) avec pour mission de :

- Surveiller l'application des règles relatives à la sécurité et la salubrité publiques,
- Constaté et verbaliser des infractions au code de la route, au code des transports, au code de l'environnement ou encore au code des assurances,
- Procéder à toutes constatations sur la police de la publicité, enseignes et pré-enseignes,
- Rechercher et constater les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits du voisinage,
- Établir des rapports concernant les contraventions aux règlements sanitaires relatifs à la propreté des voies et espaces publics,
- Constaté puis verbaliser les contraventions au Code de la route, concernant l'arrêt ou le stationnement des véhicules,
- Surveiller la sécurité aux abords des écoles,
- Participer à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques,
- Assurer le lien avec les correspondants de nuit.



**Sanitaire - Carrelage
Rénovation SDB
Installation Chaudière
fuel / gaz**

73000 BARBERAZ
06 19 31 49 76
pascal.magnin2@wanadoo.fr
www.magninrenovation.com

LES ÉLUS

MUNICIPALITÉ



Arthur BOIX-NEVEU
Maire
Président du CCAS
Conseiller communautaire
Délégué Métropole Savoie
Vice-Président de Savoie Déchets



François MAUDUIT
1^{er} adjoint
Transition démocratique,
transition écologique
et accès au numérique
Délégué Métropole Savoie



Danièle GODDARD
2^{ème} adjointe
Petite Enfance et Solidarités
Conseillère communautaire
Membre du CCAS



Jean-Pierre COUDURIER
3^{ème} adjoint
Cohésion Sociale
et Vivre Ensemble
Vice-Président du CCAS
Délégué suppléant
Métropole Savoie



Marie-Noëlle GERFAUD-VALENTIN
4^{ème} adjointe
Communication
et Informations
aux habitants



Jean-Claude BERNARD
5^{ème} adjoint
Écoles, Jeunesse
et Ville inclusive
Délégué suppléant
Métropole Savoie



Monique LE CHÈNE
6^{ème} adjointe
Logement et accueil
des nouveaux arrivants
Membre du CCAS



Gilles MUGNIERY
7^{ème} adjoint
Cadre de vie, travaux
et urbanisme
Délégué Métropole Savoie



Brigitte MOLLARD
8^{ème} adjointe
Relocalisation de
l'alimentation et
végétalisation
Déléguée suppléante
Métropole Savoie

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Pascal DUPUIS
Délégué aux sports



Noé LAURENT
Délégué à
la transition
énergétique



Anke MAENNER
Déléguée à la culture



Jacky PEROT
Délégué aux
associations,
commerces et
entreprises/
Cadre de vie, travaux
et urbanisme



Jean-Marc PRINCÉ
Délégué aux finances
Membre du CCAS



Yvan ROTA-BULO
Délégué à la santé
et aux ressources
humaines
Membre du CCAS

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Karine MAUVILLY-GRATON



Marie-France PICHAT
Membre du CCAS



Noémie PRIME



Sylvie SELLERI



Jean-Pierre TISSINIÉ



Nathalie LAUMONNIER
Déléguée au handicap
et transmission de
la mémoire,
Membre du CCAS
Correspondante défense



David DUBONNET
Membre du CCAS



Yvette FÉTAZ



Annie-Claude THIEBAUD



Benoît DE RIVAZ



Geneviève MONGELLAZ



Pierre MAULET



Pour contacter les élus

Vos élus vous reçoivent sur rendez-vous dans les bureaux de la mairie : merci de formuler votre demande auprès du secrétariat général au **04.79.60.74.93** ou sur **mairie@barberaz.fr**. Selon leurs disponibilités, ils peuvent convenir d'un horaire en dehors des plages horaires habituels d'ouverture de la Mairie. L'élu d'astreinte vous reçoit sans rendez-vous le samedi matin aux horaires d'ouverture de la mairie (selon ses disponibilités).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

Membres élus :
Pdt Arthur BOIX-NEVEU
VPdt Jean-Pierre COUDURIER
Danièle GODDARD
Monique LE CHÈNE
Jean-Marc PRINCÉ
Yvan ROTA-BULO
Marie-France PICHAT
Nathalie LAUMONNIER
David DUBONNET

Personnes nommées :
Bernadette ANCENAY
Françoise BOCHU
Marie-Paule POINTET
Elisabeth CAVADA
Pascale LABIOD
Hélène CHARVET
Françoise BLONDEL
Jean-Marie FAQUIN

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES GRAND CHAMBERY :

Arthur BOIX-NEVEU
Danièle GODDARD

DÉLÉGUÉS À MÉTROPOLE SAVOIE :

Arthur BOIX-NEVEU
François MAUDUIT
Gilles MUGNIERY

LISTE DES COMITÉS PARTICIPATIFS ET DE L'ÉLU-E RÉFÉRENT-E

Accessibilité et handicap	Nathalie LAUMONNIER
Commerces, Artisanat et Entreprises	Jean-Pierre COUDURIER
Vie associative et sportive	Jacky PEROT
Vie culturelle	Anke MAENNER
Petite enfance	Danièle GODDARD
Affaires scolaires	Jean-Claude BERNARD
Transition énergétique	Noé LAURENT
Relocalisation de l'alimentation	François MAUDUIT
Zéro déchet	Arthur BOIX-NEVEU
Mobilités et liaisons interquartiers	Arthur BOIX-NEVEU
Cadre de vie	Jacky PEROT
Jeunesse	Jean-Claude BERNARD

Si vous souhaitez participer aux comités, merci de bien vouloir vous faire connaître en envoyant un mail à **mairie@barberaz.fr** en indiquant vos nom, prénom, téléphone, adresse postale, compétences proposées, suggestions et à quels comités vous souhaitez participer.

REPRÉSENTANTS AU SEIN DES COMMISSIONS DE GRAND CHAMBERY

Nom	Commission économie, enseignement supérieur et transition écologique	Commission finances et contrôle de gestion	Commission politique de la ville, emploi, insertion et renouvellement urbain	Commission grands équipements, relations avec les clubs sportifs et participation citoyenne	Commission bâtiments, patrimoine, travaux et voiries	Commission déchets	Commission tourisme	Commission forêt, agriculture et ruralité	Commission prospective et évolution de l'institution	Commission mobilité	Commission habitat, urbanisme, foncier, gens du voyage
Bernard			Oui	Oui						Oui	
Boix-Neveu		Oui		Oui		Oui			Oui	Oui	
Coudurier				Oui					Oui		
De Rivaz	Oui		Oui								
Dubonnet											
Dupuis				Oui			Oui				
Fétaz											
Gerfaud-Valentin										Oui	
Goddard			Oui								Oui
Laumonnier											
Laurent	Oui										
Le Chêne											Oui
Maenner							Oui				
Mauduit	Oui							Oui		Oui	
Maulet											
Mauvilly-Graton	Oui							Oui			
Mollard								Oui			Oui
Mongellaz											
Mugniery					Oui	Oui					Oui
Perot				Oui							
Pichat											
Prime											Oui
Princé		Oui									
Rota-bulo							Oui				Oui
Selleri											
Thiébaud											
Tissinié											

CONSEILS ET FINANCES

Les conseils municipaux enregistrés !

La plupart des conseils sont disponibles en version vidéo sur le site Internet à l'adresse www.barberaz.fr/vidéos ainsi que sur la page Facebook dans l'onglet Vidéos. Vous avez repéré parmi les points ci-après un sujet qui vous intéresse ? Les derniers comptes-rendus validés sont affichés sur les panneaux d'affichage libre tandis que les fichiers des comptes-rendus précédents sont disponibles sous format PDF sur le site Internet de la Mairie.



Les conseils sont maintenant retransmis en direct sur Facebook : à tout moment pendant la réunion, connectez-vous sur www.facebook.com/MairieDeBarberaz ou regardez-les plus tard, grâce à un son de qualité.

RÉSUMÉ DES CM 2023 Points marquants votés lors de l'année 2023

CM du 22/02/2023

- approbation et organisation du règlement du télétravail pour les personnels de la Mairie
- adoption de l'annualisation du temps de travail
- vote de la modification du tableau des effectifs de la commune afin d'adapter le besoin de service public, du fait de la réorganisation des services, suite au compte rendu de l'audit Ressources Humaines
- présentation du rapport d'orientation budgétaire pour l'actualisation de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) et débat d'orientation budgétaire 2023
- signature de conventions avec l'EIRAD (lutte contre les moustiques tigres), la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et « Lecture publique 2022-2027 Savoie Mont Blanc »

CM du 22/03/2023

- augmentation du montant de délégation de signature du Maire à 70 000 €
- votes financiers (budget primitif 2023, reprise anticipée du résultat)
- actualisation des autorisations de programmes et crédits de paiement
- vote des impôts locaux 2023 et fixation (à la hausse) des taux communaux pour l'année 2023 comme suit :
 - ▶ taxe d'habitation : 11.48%
 - ▶ taxe foncière sur les propriétés bâties : 36.11%
 - ▶ taxe foncière sur les propriétés non bâties : 73.74%
- avis sur le règlement local de publicité intercommunal

CM du 10/05/2023

- dénomination des parkings du Centre Bourg
- demande de fonds de concours auprès de Grand Chambéry, dans le cadre d'une prestation d'assistance à la gestion et à l'exploitation des poteaux d'incendie
- convention cadre relative au remboursement aux communes des consommations électriques des abris bus
- élection des membres de la Commission d'appel d'offres

- élection de la 8^{ème} adjointe Brigitte MOLLARD et mise à jour du tableau des élus
- recrutement d'agents contractuels pour les besoins temporaires liés à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité
- vote des subventions aux associations barberaziennes
- convention de partenariat avec le club ACTIV ATHLON pour un renfort au service périscolaire (non sollicité en 2023)
- autorisation de signature avant le lancement de la procédure de marché 2023-07 travaux de préparation pour installation classes temporaires groupe Albanne

CM du 28/06/2023

- actualisation du règlement du fonctionnement des temps périscolaires
- vote du compte administratif et des documents budgétaires clôturant l'année 2022, suivi du vote d'une Décision Modificative n°1
- règlement du cimetière
- nomination d'un nouveau membre au sein du SI Jeunesse (Benoit de Rivaz, en remplacement d'Annie-Claude Thiébaud)
- mise à jour du tableau des emplois
- organisation du temps de travail pour les agents de la crèche
- attribution du marché MPGP (Marché Public Global de Performance) éclairage
- convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le SDES
- travaux d'enfouissement du chemin des Prés et de la rue de Buisson Rond
- extension du dispositif d'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie aux copropriétés
- autorisation de signature du marché 2023-08 rénovation du chauffage du foyer Hubert Constantin
- attribution de l'appel d'offres 2023-01 travaux préparatoires et location de locaux temporaires
- avis sur la cotation des logements sociaux projet de Grand Chambéry de révision du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs
- modification de la délibération D20-07-47 délégation de pouvoirs du Maire pour exercer, au nom de la commune,

l'exercice du droit de préemption sur le local du coiffeur de la Galerie de la Chartreuse, en vue d'en faire un lieu de vie en plein cœur du centre.

CM du 27/09/2023

- reconduction d'une subvention de 6200 € à l'AMEJ (centre d'animation socio-culturel) pour le maintien du dispositif CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité)
- actualisation des modalités de versement du forfait mobilités durables pour les agents de la commune
- fixation des tarifs des droits d'occupation du domaine public, des salles communales et de l'enlèvement des encombrants et déchets verts
- attribution des subventions aux associations du champ social et général
- majoration de 60% de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres logements meublés non affectés à l'habitation principale
- mise en place d'une convention entre la commune et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

CM du 07/11/2023

- approbation de la participation aux frais d'abonnement annuel du transport scolaire
- Décision Modificative n°2
- attribution du marché de travaux de rénovation et extension du groupe scolaire de l'Albanne

CM du 06/12/2023

- mise à jour du tableau des emplois
- attribution des récompenses pour les lauréats du concours photo
- renouvellement de la dérogation aux rythmes scolaires pour une période de 3 ans à compter de septembre 2023 : semaine de 4 jours maintenue
- attribution du marché MAPA 2023-06 travaux rénovation énergétique de la Maison du Stade
- approbation du contrat de mixité sociale pour la période 2023-2026
- validation et mise en application de la revalorisation de la participation employeur pour la prévoyance des agents territoriaux
- révision des conditions d'attribution des titres restaurant aux agents

Emprunt et fiscalité : des évolutions cohérentes en 2022-2023

Anticipant une hausse de taux, mi-2022, la commune a emprunté 2 Millions d'euros afin d'investir sur le mandat dans la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Cet emprunt a été négocié à un excellent taux fixe de 1,6% sur 20 ans. Rappelons que les taux d'intérêt sont aujourd'hui entre 4 et 5%, de même que l'inflation.

Ainsi, entre 2022 et 2023, 690 000 euros ont été investis dans l'amélioration des locaux de l'école Concorde, principalement pour son isolation et l'amélioration de la ventilation plus économe et plus sûre pour la santé des enfants. Puis le foyer Hubert Constantin a été isolé pour 84 000 euros. Le démarrage du chantier de rénovation et d'extension de l'école Albanne fin 2023 a poursuivi la démarche. A la suite des hausses considérables des coûts, le chantier de rénovation thermique de la Maison du Stade a été revu et décalé sur 2024 pour un montant de 540 000 euros TTC. Enfin, le reste de l'emprunt sera utilisé pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments en 2024 et 2025.

L'intérêt de ces investissements est bien entendu à la fois d'impulser la transition énergétique, d'améliorer le bien-être des utilisateurs et des agents qui profitent de ces bâtiments, d'entretenir et de valoriser le patrimoine communal, mais aussi de réduire des dépenses d'énergie d'autant plus élevées que leurs prix explosent (x2.5 pour le gaz, x2 pour l'électricité) : on évite des dépenses inutiles dont

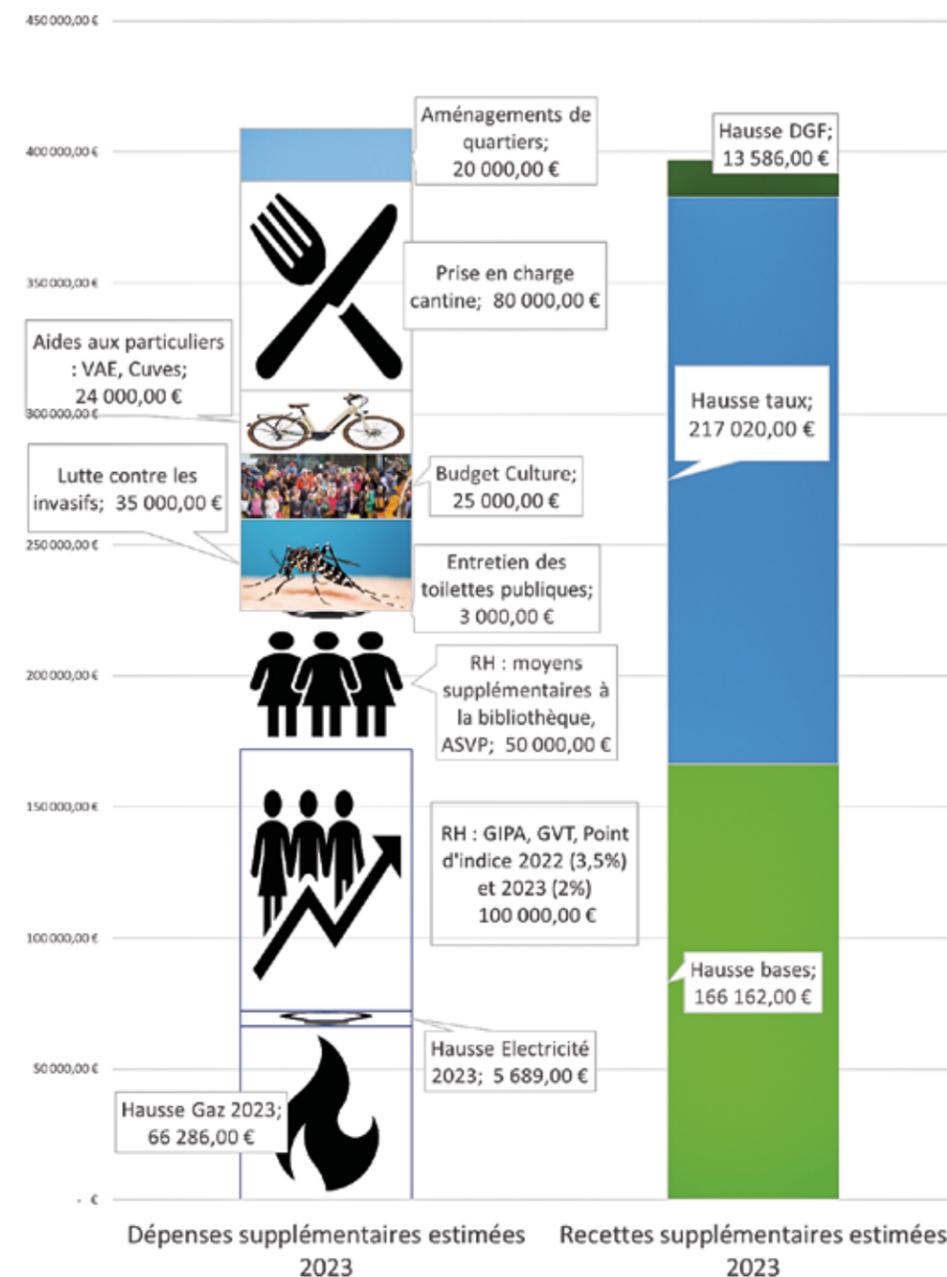
l'augmentation pesait de plus en plus sur les dépenses ordinaires de la commune.

Mais en 2023, plusieurs facteurs ont mis à mal les finances de toutes les collectivités : explosion des coûts énergétiques, des ressources humaines sans aucune aide de l'Etat (ni bouclier tarifaire, ni aides suite au dégel du point d'indice). Le conseil municipal, qui n'avait pas augmenté les impôts depuis le début du mandat, a fait le choix d'augmenter de 3 points le taux de taxe foncière (+9%), lui permettant de faire entrer dans les caisses de la commune plus de 200 000 € utiles à l'équilibre de son budget et à la mise en œuvre de nouvelles politiques publiques à l'attention de toute la population.

Dans le même temps, l'agglomération de Grand Chambéry a fait évoluer ses taux de +87% et les bases augmentaient de 7%. En conséquence, une hausse d'environ 17% a été ressentie par tous les propriétaires fonciers de la commune, et un courrier a été adressé à l'ensemble des propriétaires.

Malgré des investissements importants et un emprunt conséquent, la commune restait en 2023 sous les seuils d'alerte de capacité de désendettement (total de la dette / épargne nette) : 6 ans en 2023 contre la valeur de 12-16 ans de désendettement au-delà desquels les banques refusent de prêter aux collectivités.

Évolution des recettes et des dépenses 2023



BIENVENUE...

...aux nouveaux habitants sur la commune

Le 27 octobre dernier, le maire et l'équipe municipale ont eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants. Une cinquantaine de personnes étaient présentes, venues des différents quartiers de la commune. Après un mot de bienvenue, Monsieur le Maire a présenté les élus.

Un diaporama a ensuite été projeté et commenté par le Maire et l'adjointe au logement et à l'accueil des nouveaux habitants. Leur objectif : faire découvrir Barberaz et son agglomération, son patrimoine paysager et ethnologique, son histoire, ses infrastructures, ses services ainsi que les associations et les différents événements festifs, sportifs et commerciaux qui animent la vie de la commune tout au long de l'année.

Après un échange questions-réponses entre élus et nouveaux Barberaziens, Mme Baudouin, de Synchro-bus, a exposé les possibilités de déplacement via les mobilités douces et les transports en commun au sein du territoire de Grand Chambéry.

Un moment de grande convivialité a clôturé cette cérémonie autour du partage d'un verre de l'amitié.



...aux nouvelles fromagères

Depuis le départ de Lionel Carroz, deux nouvelles fromagères ont pris place sur le marché hebdomadaire du vendredi matin :

- le P'tit marché de Sophie pour les fromages de toutes régions et certains autres produits
- la ferme du Caban du Chatelard pour les fromages de chèvres des Bauges, mais également des yaourts et crèmes desserts ainsi que de la viande d'agneau (présence un vendredi sur deux)

P'tit marché de Sophie



Ferme du Caban



Bienvenue à Barberaz dans le Parc Naturel Régional de Chartreuse !

Barberaz avait souhaité dès 2018 adhérer au PNRC, ce qui a été validé le 26 Mai 2023.

Elle a reçu un pommier rustique qui a été planté sous le pressoir, sur les coteaux emblématiques des piémonts de la Chartreuse Nord.



...au nouveau site internet

Le site internet de Barberaz se renouvelle avec de nouvelles fonctionnalités et une nouvelle ergonomie dans un projet mené par Grand Chambéry avec douze communes. Le nouveau site est opérationnel depuis janvier 2024.



VŒUX

Du monde à la cérémonie des Vœux !



Vendredi 20 janvier 2023 près de 400 personnes ont répondu à l'invitation du Maire et des élus barberaziens, pour la traditionnelle cérémonie des vœux dans la grande salle polyvalente.

Après avoir accueilli le public, le Maire Arthur Boix Neveu a évoqué, en référence à l'Analyse des Besoins Sociaux en cours de réalisation, les profonds changements connus par la commune au cours des 10 dernières années, en particulier la forte augmentation démographique (+1000 habitants en 10 ans) mais également l'augmentation de la précarité pour de nombreux habitants.

Il a rappelé les **difficultés rencontrées** en matière de ressources humaines tout au long de l'année et les perspectives beaucoup plus sereines liées à la réorganisation des services préparée par la nouvelle Directrice des Services, Emilie Martin. Il a adressé ses vifs remerciements aux agents de la collectivité.

Puis il a passé en revue les différentes réalisations de l'année 2022, en matière d'équipements pour la jeunesse et pour les sports. Le Maire a évoqué également les **travaux lourds** réalisés à l'école Concorde mais aussi les illuminations de Noël, les travaux d'économie d'énergie, la création de nouveaux jardins familiaux, l'aide apportée aux associations, la politique culturelle mise en place...

Côté restauration scolaire, le changement de prestataire a apporté une **très forte amélioration qualitative pour tous les enfants**, et la mise en place d'une nouvelle grille tarifaire avec à la clef une situation plus juste pour les familles de la classe moyenne. Enfin il a précisé que l'EHPAD des Blés d'Or serait dorénavant intégré plus fortement à l'organisation administrative de la commune. Il a souligné l'importance de la création du Centre d'Art en lien avec l'espace Malraux, initiative saluée par la presse nationale et régionale (Le Monde, Le Nouvel Obs, La vie Nouvelle).

Passant aux projets pour 2023, le Maire a décliné plusieurs opérations ambitieuses : la rénovation-extension de l'école Albanne qui est le projet phare de la mandature (6 M€) tant sur le plan des économies d'énergie et de la transition écologique que du confort apporté aux élèves et aux personnels ou encore l'augmentation des capacités d'accueil. La lutte contre le réchauffement climatique sera le marqueur des prochaines années du mandat et elle inspirera d'ailleurs au premier magistrat cette formule : « mieux vaut une dette financière qu'une dette écologique incontrôlable ».

Par ailleurs d'autres projets importants sont lancés tels que la rénovation totale de l'éclairage public et le passage en leds, la poursuite de la végétalisation... S'agissant de l'urbanisation, Arthur Boix Neveu a précisé qu'il se battra pour que l'on cesse la bétonisation connue ces dernières années, rappelant que l'équipe municipale en place souhaite une plus grande part accordée au végétal (agriculture et maraîchage périurbains) ainsi que des constructions moins denses et plus aérées. Sur le plan financier, le Maire a rappelé le contexte très défavorable lié à l'inflation et à l'explosion du coût de l'énergie, mais aussi aux décisions gouvernementales non compensées. Il a aussi déclaré que la commune n'avait jusqu'à présent pas augmenté le taux d'imposition depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, contrairement à de nombreuses autres communes, et que si elle devrait le faire, cela serait pour offrir de meilleurs services aux habitants.

Après les vœux adressés à l'ensemble des habitants présents, Luna Pelissier, jeune championne d'équitation, et les gagnants du concours photo ont été honorés puis chacun a pu profiter de la soirée grâce au délicieux buffet proposé par le restaurant/traiter Le Local.

Une page se tourne pour Lionel

Fin août 2023 Lionel Carroz, le fromager des Bauges, a mis fin à son activité pour des raisons de santé, après plus de 20 années passées derrière le comptoir de sa remorque. Sa bonne humeur, son esprit taquin, sa gentillesse au service de produits de qualité avaient fait du bonhomme des Aillons un pilier du marché au même titre que Patricia la vendeuse de fruits et légumes.

Dans un moment de convivialité sympathique, le Maire a rappelé le vendredi 15 septembre l'importance du marché hebdomadaire pour la commune et le rôle tenu par Lionel mais aussi ses collaboratrices Raymonde et Kelly. Au-delà de l'aspect purement commercial, c'était un moment d'échange et de rencontre qui se nouait autour du stand bauju.

Le Maire a également souhaité la bienvenue aux deux nouvelles commerçantes en charge de remplacer Lionel, l'une pour l'ensemble des fromages et l'autre pour les fromages caprins et ovins des Bauges et la viande d'agneau.

C'est autour du verre de l'amitié sur le marché et en dégustant évidemment quelques produits fromagers que Lionel a signé son départ, entouré d'élus, de marchands et de clients fidèles.

Lionel Carroz (4^{ème} à partir de la gauche) entouré des élus et clients



PARTICIPATION CITOYENNE

Conseils de quartier : bilan 2023

La participation des habitants aux décisions de la commune s'est poursuivie activement durant l'année 2023.

La circulation, avec les ajustements des tests du nouveau plan, est resté un des principaux sujets en 2023 comme en 2022. Les décisions finales concernant le plan de circulation approchent : elles se concluent par un vote en janvier 2024 pour le centre et le haut de Barberaz ; le test du 2^{ème} scénario se déroulera sur le 1^{er} semestre 2024 à la Madeleine et sera également suivi par un vote (voir article sur page ci-contre).

Le choix des **horaires d'éclairage** selon les types de rues défini avec les habitants en commission énergie a été validé en réunion de quartier. Les horaires ainsi définis ont été intégrés dans le marché de renouvellement de l'éclairage public attribué en juillet 2023 et dont vous verrez les premiers effets à partir du printemps 2024 (voir article page 35).

Le travail **d'urbanisme** de la zone PAPA (*), qui avait fait l'objet d'un travail de concertation de plusieurs mois, s'est conclu par une réunion publique le 11 septembre. Le scénario adopté a été choisi par 60% des votants ; le nouveau PLUi validé en 2024 intégrera les règles d'urbanisme selon la décision des habitants.

De nombreuses réunions ont eu lieu, dont deux séries de réunions de quartiers les 5, 6, et 8 juin puis les 13, 14 et 16 novembre, mais aussi des réunions sur place pour traiter des sujets précis au plus près du terrain concernant la rue de la Maconnne ou l'entrée de la rue Centrale.

La participation active se poursuivra en 2024, avec notamment la circulation dans le quartier de la Madeleine et le très critique sujet de l'énergie qui restera d'actualité pendant plusieurs années.

(* **Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement, situé entre l'entrée de Chambéry, la voie ferrée, la rue du Printemps, l'avenue du Stade et la rue Jules Verne (voir article sur page ci-contre).**



Sens unique devant le tabac Madeleine



Stop sous l'église



Chicanes places de parking avenue du stade



Interdiction de tourner à droite Route de la Vilette



Changements de sens Madeleine



Conseil de quartier du Centre février 2023



Conseil de quartier Madeleine juin 2023



Conseil de quartier Madeleine novembre 2023



Conseil de quartier du Haut novembre 2023



Des tests qui vous ont fait discuter

Démarrant en mars 2021 par un sondage papier pour identifier les besoins de la population et collecter les suggestions des habitants, la définition du nouveau plan de circulation de Barberaz avance.

Le processus de participation s'est étalé sur 18 mois : les premières réunions ont permis de sélectionner les problèmes à traiter. Puis les habitants de chaque quartier ont défini des solutions pour les résoudre, et enfin les propositions des participants à ces réunions de quartier ont été soumises à tous les habitants de la commune. Suite au vote positif des habitants au printemps 2022, les tests en grandeur nature se sont déroulés de mai à novembre 2023.

En juin 2023 une première série de réunions de quartier a eu lieu pour ajuster les tests de circulation en fonction des premières impressions et d'autres ont eu lieu en novembre 2023 pour faire le bilan des tests et définir les choix qui ont été soumis au vote des habitants jusqu'au 19 janvier 2024.

Sur les Hauts et le Centre, chaque modification du plan de circulation a été balayée point par point pour valider les choix afin de les soumettre au vote des habitants : sens uniques, priorité, stop, chicanes pour ralentir la circulation... La plupart des modifications ont été approuvées

pour être soumises au vote. Le chemin des Prés a fait l'objet de plus de discussions : trois solutions ont été soumises au vote.

Dans le quartier de la Madeleine, la situation est un peu différente : 2 scénarios avaient été définis au départ par les habitants. Ils s'articulent autour d'un sens unique de circulation autour du parc des Chenevis, soit dans un sens, soit dans l'autre. Au cours de la réunion-bilan de la phase test du premier scénario, l'assemblée a adopté à une écrasante majorité la décision de tester le 2^{ème} scénario entre janvier et juin 2024 avant de soumettre les choix au vote. Le deuxième scénario devrait répartir la circulation différemment au sein du quartier alors que le premier scénario faisait passer une part importante du trafic par la rue des Chenevis.

Les plans de circulation vont donc avancer avec deux calendriers différents selon les quartiers de la commune :

- les habitants des quartiers du Haut, du Stade/Coteau et du Centre se sont prononcés jusqu'au 19 janvier 2024. Cette décision sera définitive : ils auront à approuver ou non les différentes modifications du plan de circulation testées sur cette partie de la commune.
- les habitants du quartier de la Madeleine

sont entrés mi-janvier 2024 dans les tests du deuxième scénario. Au terme de ce 2^{ème} test, ils auront également à faire le choix définitif par bulletin papier pour choisir entre les 2 scénarios testés et un retour à l'ancien plan de circulation.

Le travail sur la circulation **continuera après les votes**. Une fois les décisions définitives connues, une nouvelle phase s'engagera. Pour chaque modification approuvée, une solution d'aménagement sera à définir selon la largeur des voiries : trottoir, voie cyclable, place de stationnement, chicane, ralentisseur, végétalisation...

Pour chaque modification rejetée, une nouvelle réflexion sera engagée avec les habitants pour traiter le problème qui n'aura pas été résolu.

La circulation fait l'objet d'un très long processus de participation et de tests qui vise à choisir ensemble le nouveau plan de circulation répondant aux besoins des habitants. Les aménagements de voirie sont coûteux, la participation active de la population est l'assurance que l'argent public sera utilisé conformément aux attentes des habitants. Investir un peu pour des tests permet de faire des économies substantielles pour éviter d'avoir à refaire des aménagements coûteux qui ne répondraient pas aux attentes des habitants.

Un nouveau Projet d'aménagement partagé avec les habitants pour l'entrée Nord de la commune



* Une OAP permet de fixer les règles qui devront être respectées par les promoteurs telles que hauteur de bâtiment, orientation pour favoriser des percées visuelles, nombre de logements, stationnements, accès, préservation d'arbres, végétalisation...

taire d'un projet d'aménagement global (l'approbation des plans d'urbanisme a été transférée en 2018 à Grand Chambéry).

Toute construction nouvelle y est interdite et les seuls projets autorisés sont les travaux ayant pour objet l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension limitée des constructions existantes.

Au-delà de ce délai de 5 ans et sans modification dans les temps, le zonage PAPG

« tombe » et le règlement du PLUIHD en vigueur peut s'appliquer.

La municipalité a donc missionné en 2022 le cabinet Lieux Fauves pour proposer des évolutions urbaines de l'entrée de ville en concertant les habitants afin de tenir les délais.

Après consultations des habitants en conseil de quartier au printemps, une balade urbaine et des ateliers en mairie, 2 scénarios ont été proposés.

Plus de 100 habitants se sont déplacés pour la réunion publique de présentation des scénarios.

Les deux scénarios comprenaient des constructions nouvelles de 3 à 4 étages générant environ 100 logements (soit une densité légèrement inférieure à celle du centre-bourg), une préservation des magnifiques cèdres et arbres voisins, de nombreuses plantations d'arbres et une place plus confortable pour les modes doux (vélos, piétons).

Le scénario 1 : « Multipolarité » visait à relier les « pôles » du quartier via des passages modes doux alternatifs à la route d'Apremont, à l'arrière des constructions nouvelles en bordure Est. Peu de nouvelles zones commerciales et de places de parking public étaient créées.

Le scénario 2 : « Étirer le centre » visait à assurer un lien entre le Centre-Bourg existant et la commune de Chambéry en créant de nouvelles zones commerciales et en élargissant la route d'Apremont pour une continuité modes doux du Rond-Point de la fontaine au Parc de Buisson Rond (et à terme, à Chambéry), en y ajoutant une dominante arborée forte, contrairement au centre-bourg actuel.

A l'issue du vote de près de 200 personnes, le scénario 2 a recueilli 59% des voix (35% pour le scénario 1 et 6% pour "ni l'un, ni l'autre").

En conséquence, la modification n°4 du PLUI HD de grand Chambéry qui entrera en vigueur fin 2024 (à échéance de la zone PAPAG) intégrera le projet retenu.

Plusieurs changements verront ainsi le jour par rapport à l'existant : sanctuarisation des rues du Printemps, de l'Albanne et de la Maladière en habitat pavillonnaire, création d'une Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP*) des deux côtés de la route d'Apremont à hauteur de l'arrêt de bus « Barberaz Centre » pour requalifier les abords des 3 commerces actuels et des parcelles environnantes.

Le règlement graphique intégrera des emplacements réservés pour favoriser les modes doux ainsi que des linéaires commerces et services notamment sur la bordure est de la route d'Apremont.

TRAVAUX

Un 're toilettage' pour les WC de l'église

Samedi 18 novembre une quinzaine d'habitants ont répondu à l'invitation du Maire Arthur Boix-Neveu pour procéder à l'inauguration des toilettes de l'église, 'fraichement' rénovées par la commune.

Comme l'a rappelé Jean Pierre Coudurier, l'ancien équipement était devenu inutilisable au fil des années. Ces toilettes étaient fortement attendues par les jardiniers du jardin partagé du presbytère et par les membres de l'association du Billeret, dont plusieurs membres étaient présents pour l'occasion.

Les élus ont remercié les entreprises et les services techniques pour leur participation à la réalisation d'un chantier attendu de longue date tandis que René Provent, président de l'association du Billeret, a remercié la mairie. La matinée s'est achevée par la remise des clefs avant de partager le verre de l'amitié.



- remise en état de l'éclairage
- + remplacement du WC à la turque par un WC traditionnel*
- + pose de carrelage
- + pose de nouvelles portes métalliques
- + peinture des murs et du sol béton

≈ coût total 4 000 €

* issu de la matériauthèque qui privilégie l'économie circulaire

Encore du neuf au foyer Hubert Constantin

Dans le foyer Hubert Constantin, les travaux d'amélioration énergétiques ont été poursuivis. Les années précédentes ont permis le changement intégral des luminaires intérieurs par des luminaires LED hautes performances (30% à 67% de gain énergétique selon le luminaire d'origine), la mise en place de robinets thermostatiques sur l'ensemble des radiateurs et l'isolation thermique et coupe-feu des plafonds des caves (12 cm d'isolant projeté).

Cette année, l'isolation des plafonds non isolés jusqu'à ce jour a pu être concrétisée (principalement au niveau du relais assistante maternelle, 20 cm d'isolant semi-rigide). De plus, le corps de chauffe de la chaudière gaz d'origine ayant percé au cours du printemps, cette dernière a été remplacée avec l'aide financière de Grand Chambéry et de l'ADEME par une chaudière à granulés de bois permettant un gain financier notable sur le combustible (gain évalué à 33% sur le prix du combustible pour 2023*) et des émissions de dioxyde de carbone fortement réduites (78% de baisse entre gaz et granulés de bois**).

Sources :

* factures granulés mairie 2023, facture gaz mairie 2023 (groupement d'achat SDES/SYANE)

** ADEME/guide-pratique-se-chauffer-au-bois : émissions CO2 gaz : 180 kg/MWh ; émissions CO2 granulés de bois : 40 kg/MWh

Du nouveau au cimetière

En 2023, plusieurs opérations d'envergure ont été réalisées au cimetière.

Ainsi, une quinzaine de concessions ont été reprises, après exhumation, particulièrement dans la section A. Les nouvelles parcelles en attente de réattribution ont été recouvertes de graviers. Les reliquaires ont été déposés dans le nouvel ossuaire situé entre les 2 escaliers, sous le monument au mort. Cet ossuaire a fait l'objet de travaux de maçonnerie, alors que la porte était changée. Le mur de soutènement de gauche a été repeint.

Dans le bas du cimetière, une nouvelle série (F) de cases de columbarium a été mise en place.

Enfin, un nouveau règlement du cimetière a été approuvé lors du conseil municipal du 28 juin 2023 et affiché aux entrées.



Le chœur de l'église désamianté



Des travaux ont été lancés en 2023 pour rénover le sol du chœur, le revêtement de dalles vinyles datant des années 1970 se décollant.

La colle utilisée à cette époque étant amiantée, il a fallu engager un délicat et coûteux chantier de désamiantage réalisé début mars pour un montant proche de 24 000 € TTC par une société spécialisée.

La dalle d'origine a été remise à nu et des remontées d'humidité par capillarité ont été constatées qui empêchent pour l'instant la réalisation d'un nouveau revêtement.

Depuis, un suivi régulier est assuré par les Services Techniques avec un testeur d'humidité pour analyser l'évolution de la situation pour la suite à donner aux travaux.



Des locaux plus sécurisés pour nos assos

Des travaux ont été réalisés en 2023 pour réduire les risques d'effractions des locaux mis à disposition pour les associations culturelles et sportives.

Des portes blindées ont notamment été installées dans la salle polyvalente ainsi qu'un rideau métallique au niveau du local foot de la maison du stade, l'ensemble pour un coût avoisinant les 17 000 € TTC.

Un imprévu coûteux aux Services techniques

Le camion Plateau Renault Master Ampliroil ayant été volé cet été, la commune a dû faire l'acquisition non prévue d'un camion plateau équivalent : IVECO Daily 35CH 16 H pour un montant d'un peu plus de 40 000 € TTC.

Un parc pour nos toutous !

Durant la dernière semaine de juillet, des jeunes de l'agglomération, encadrés par deux animateurs de l'Association de Quartier du Centre-Ville de Chambéry (AQCVCV), et épaulés par Baptiste, agent des services techniques, ont construit un premier parc à chiens sur la commune.



Situé à proximité immédiate de la voie rapide, en bordure de la rue du 8-Mai-1945 et de la Piste cyclable, ce parc est destiné à accueillir les chiens sans laisse pour leur permettre de se défouler sans risque pour les passants ou de fugue de l'animal. Cela permet de rappeler que le fait de promener son chien sans laisse est un délit.

En fonction du retour d'expérience, cette structure légère et facilement modifiable pourra évoluer dans le futur : agrandissement, rajout d'une deuxième structure plus grande pour permettre l'accueil simultané des chiens sociables dans un enclos dédié...

Les chantiers jeunes écocitoyens sont financés par Grand Chambéry, le Département, les communes, la Cité éducative et cette année, le Plan de lutte contre la pauvreté. Ils ont vocation à faire découvrir un travail manuel, à favoriser les rencontres entre jeunes de l'agglomération, à se faire une première expérience professionnelle... Le tout, en touchant un petit salaire. Plusieurs jeunes barberaziens ont participé à cette réalisation.

SPORTS - TERRE DE JEUX 2024

Des Olympiades pour nos écoles



A un an de l'ouverture des jeux olympiques et paralympiques, Barberaz, commune labellisée "Terre de jeux 2024", se devait d'organiser une manifestation sportive et conviviale en direction de sa jeunesse.

C'est donc sur la plaine des Jeux que se sont tenues en octobre les Olympiades réunissant plus de 320 enfants des deux écoles élémentaires de la Concorde et de l'Albanne.

Après une arrivée sous les hourras de la "flamme olympique", les enfants ont enchaîné durant toute la journée des épreuves aussi variées que le tir à l'arc, le tennis, le judo, des sports collectifs et des épreuves d'athlétisme.

Organisées de main de maître par l' élu en charge du sport et le délégué départemental de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) en collaboration avec les deux directrices, ces Olympiades se sont déroulées sous un soleil radieux et dans une ambiance détendue même si chaque écolier a essayé de donner le meilleur de lui-même.

Bien évidemment, toutes les épreuves étaient encadrées par les animateurs de l'USEP, les licenciés des différents clubs sportifs impliqués et par les enseignants et les nombreux parents et grands-parents bénévoles des deux écoles.

La journée s'est terminée par une remise de médaille accompagnée d'une petite collation offerte par la collectivité, appréciée des petits et des grands !



Maeva Bellemin-Noël et Jean-Paul Pichat champions de France

La Savoie : une terre de champions !

Les championnats de France de Boule Lyonnaise Sourds et Malentendants à Barberaz !

Week-end du 10 septembre 2023, plaine des sports de Barberaz, 40 hommes et 5 femmes venus de toute la France : ce sont les championnats de France de boules lyonnaises des sourds et malentendants, dans le cadre de la fédération handisport. Les femmes ont concouru dans une formule à l'américaine, chaque concurrente rencontrant toutes les autres, alors que dans la catégorie masculine c'est le système par élimination qui a prévalu.

Maeva Bellemin-Noël du club de la maison des sourds de Chambéry a remporté le titre féminin. Chez les hommes, le sociétaire de la boule de la Madeleine de Barberaz, Jean-Paul Pichat, également membre de la maison des sourds de Chambéry, a conservé son titre conquis l'an dernier !

A l'issue des épreuves, une sympathique cérémonie de remise des trophées était organisée en présence du Maire de Barberaz Arthur Boix-Neveu, de Jean-Pierre Coudurier, adjoint, de Pascal Dupuis, conseiller municipal, de Richard Biniek, président de la section des sourds et malentendants de la maison savoyarde des sourds et de Jean Luc Maes, président de la Boule de la Madeleine.

Le week-end se terminait autour du verre de l'amitié.

Des courts de tennis rénovés

A la demande du club de tennis, la mairie a procédé à la réparation des courts en terre battue du tennis qui étaient devenus dangereux pour les pratiquants. Pour éviter une réfection immédiate de ceux-ci, qui aurait engendré des travaux lourds et coûteux à court terme, la commune a sollicité l'entreprise Aquaclean située dans le Cher, qui a procédé aux travaux de réfection profonde fin septembre 2023 pour un montant de 6174 €.

Avec un entretien complémentaire annuel de 1200 € cette opération permettra à nos équipements de tenir environ 3 ans de plus, ce qui allège la charge financière au regard d'une réfection complète mais qui permet aussi de réduire la consommation en eau d'une telle opération.

Elle permettra aussi au Tennis Club de Barberaz de poursuivre sa politique de développement d'activités dans un environnement de qualité (stages d'été et d'hiver, tournoi "vache" et tournois plus classiques...).

Les finalistes du premier tournoi de double du Tennis club de Barberaz dimanche 13 août en 2023.



Davantage de place sera accordée aux associations sportives de Barberaz dans un livret spécial Sports qui sera édité en 2024, dans le cadre de Terre de Jeux 2024.

En individuel ou en collectif, nos Barberaziens brillent!

Sept personnes en stage d'Aïkido le week-end du 25 et 26 mars 2023 à Barberaz.



Les cyclistes de l'Amicale de Barberaz dans le cantal.



Séance transgénérationnelle au Judo club de Barberaz.



Les cadettes de la 1^{ère} équipe féminine de l'ASB dont les succès en 2023 ont encouragé de nombreuses mamans à monter une équipe séniors.



Le Barberazien Emile Vincent (2^{ème} en partant de la gauche), champion de France en juillet 2023 au 1 500 m nage libre le à Poitiers, vise les JO 2028 à Los Angeles



SOLIDARITÉS

458 € pour cette nouvelle édition du Téléthon !



Le CAB parmi les associations présentes

Octobre rose

Cette année encore, les habitants, agents et élus de la commune se sont mobilisés pour la prévention et la lutte contre le cancer du sein.

La commune s'est pour la première fois parée des couleurs d'octobre rose : voilages sur les balcons de la mairie et les lampadaires, décorations (faites-main) et illuminations de la fontaine et de l'intérieur du bâtiment.

Le lundi 16 octobre, les élus et agents ont symboliquement posé sur les marches de la mairie tout vêtus de rose.

Le rassemblement a été précédé par une minute de silence en hommage aux professeurs Samuel Paty, assassiné le 16 octobre 2020, et Dominique Bernard, assassiné le 13 octobre, ainsi qu'aux blessés de l'attentat d'Arras, tous victimes du terrorisme islamiste.

Élues, élus et personnels rassemblés devant la mairie.



Une pergola aux Blés d'or

Lors d'une sympathique manifestation à l'EHPAD des Blés d'Or, une pergola a été inaugurée le 8 septembre dans le parc de l'unité Amande, en présence de Jean Pierre Coudurier (vice-président du CCAS), de Valentin Hachet (premier adjoint à St Baldoph), d'Alice Menuel (infirmière coordonnatrice) et de nombreux professionnels de la structure.

Implanté dans le parc Elysée Quenard (en hommage à un généreux donateur saint bardolain), cet ouvrage permet aux résidents et aux familles, lors des moments chauds de la belle saison, de profiter de la nature et de la vue sur le Granier et les Belledonnes.

Réalisée par l'entreprise Jaumes de La Motte Servolex et financée par des aides de l'Agence régionale de Santé et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, cette pergola est un outil supplémentaire pour faire de l'EHPAD un lieu de vie et d'envie.

Réhabilitation de l'EHPAD : le processus est lancé !

Le 21 septembre, le Maire, en sa qualité de Président du CCAS de Barberaz, a présenté la démarche de diagnostic de la réhabilitation de l'EHPAD les Blés d'Or aux résidents et à leurs familles.

Cette mission de diagnostic lance le projet qui, après les différentes missions d'études et de maîtrise d'œuvre, verra les premiers travaux être engagés à partir de mi-2025. Au cours des allocutions ont été abordées les différentes thématiques retenues telles que la création d'espaces d'accueil et de détente adaptés aux besoins des résidents, la nécessité de prise en charge de la sobriété énergétique, la prise en compte des besoins pour une meilleure qualité de vie au travail pour les agents... Il a également été rappelé les contraintes d'une réhabilitation en site occupé, le souhait de ne pas faire peser sur les résidents les coûts induits supplémentaires...



Parmi les présents figuraient aussi entre autres :

- des personnes extérieures à la mairie comme Corine WOLF (vice-présidente du Département en charge des personnes âgées), Anne-Laure CAUET (OPAC de la Savoie), Marie Christine LOPEZ (vice-présidente du CCAS de Challes les Eaux) et une partie des élus du CCAS de Barberaz,
- des élus et personnels de la mairie et de l'EHPAD, tels que Jean-Pierre COUDURIER (vice-président du CCAS), de nombreux membres du conseil d'administration, Emilie MARTIN (DGS de Barberaz et Directrice par intérim de l'EHPAD), Alice MENUEL et Christelle AUVARO (respectivement infirmière coordonnatrice et chargée d'animation à l'EHPAD).

La présentation a été clôturée autour d'un moment convivial.



La nouvelle organisation de la mairie décidée le 22 février 2023 a permis de dégager plus de temps pour développer les activités du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Le partenariat avec l'EHPAD permet aussi de diversifier l'offre pour les seniors de la commune et pour leurs aidants dont un aperçu vous est donné sur cette page.

Atelier « Bien manger, bien bouger »

Le CCAS de Barberaz a mis en place des ateliers en collaboration avec l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP) à destination des seniors.

L'objectif de ce programme est de donner envie aux participantes et participants de s'alimenter sainement et de pratiquer une activité sportive régulière grâce à une diététicienne et un éducateur sportif spécialisé (gym douce et marche nordique).

13 personnes se sont inscrites et ont participé gratuitement à ces ateliers pris en charge par l'UFOLEP.

Le retour d'expérience des seniors a été très positif : « sentiment d'appartenance au groupe, professionnels à l'écoute, ambiance chaleureuse, bienveillance... », tel a été le ressenti des participants.

De quoi donner envie à de nouveaux candidats et de nouvelles candidates pour une prochaine session ?

Journée de la dénutrition

Dans le cadre de la semaine nationale de la dénutrition, le CCAS de Barberaz a organisé le 9 novembre 2023 en lien avec l'EHPAD Les blés d'or un après-midi d'échange autour de la dénutrition.

On parle de dénutrition lorsque l'apport nutritionnel est inférieur aux besoins de l'organisme. En France, plus de 2 millions de personnes sont en situation de dénutrition, dont 400 000 personnes âgées à domicile et 270 000 vivant en EHPAD.

Cet événement s'est déroulé en grande salle polyvalente et à l'EHPAD des Blés d'Or.

Après un accueil convivial autour d'un café, une conférence a été présentée par Sylviane FRISON, nutritionniste. Puis 4 ateliers ont été proposés :

1. Atelier de cuisine présenté par le restaurant « Le colonel Popote » de Barberaz (fabrication d'un taboulé d'automne et dégustation)
2. Atelier gym adaptée assuré par un éducateur sportif, Axel DAMESIN
3. Présentation de fruits et légumes de saison par TERRE SOLIDAIRE, atelier chantier d'insertion à Planaise
4. Présentation du miel et des abeilles, atelier pédagogique mené par Jérôme LAURENTI, apiculteur à Lépin-le-Lac

Le public a apprécié la qualité des différentes interventions.

Journée des aidants

Dans le cadre de la journée nationale des aidants, le CCAS de Barberaz a mis en place le 13 octobre 2023 des conférences et ateliers en grande salle polyvalente.

L'objectif était de rendre visibles les aidants et de les soutenir car ils accompagnent au quotidien des personnes en perte d'autonomie, malades ou en situation de handicap.

Cette mobilisation est l'occasion de faire prendre conscience aux aidants de leurs fragilités et de mettre en valeur les solutions existantes pour les accompagner à prendre soin d'eux.

Cette matinée de répit pour l'aidant était ouverte à tous, y compris aux administrés des autres communes.

Après un accueil convivial autour d'un café et viennoiseries, une conférence très appréciée a eu lieu sur l'aidant, présentée par la psychologue de l'EHPAD les Blés d'Or, Mathilde HOMBIAT.

À l'issue de cette conférence, 3 ateliers ont été proposés :

1. Gestion du stress et des émotions animés par Maryline JABEAUDON, sophrologue
2. Gym douce animée par l'éducateur sportif Axel DAMESIN, animateur en activité physique adaptée à l'EHPAD
3. Toucher relationnel animé par Patricia BOUVIER, professionnelle de santé de l'EHPAD

Une quinzaine de personnes ont participé, avec beaucoup d'intérêt, aux activités proposées. Cette première réussite laisse augurer un public encore plus nombreux lors de la prochaine édition !

Un Repas des Séniors bien animé

Le 15 janvier 2023, une soixantaine de « Séniors » ont répondu à l'invitation du CCAS pour partager le traditionnel repas de nouvelle année en présence du Maire et de plusieurs élus.

Chacun a dégusté le délicieux repas préparé par le traiteur Vacavant Bernard de La Motte Servolex. Au cours du repas, très égayé par sa formule cabaret, la compagnie Panasch a mis l'ambiance avant de donner à des danseurs ultra-motivés l'occasion de s'amuser pendant une bonne partie de l'après-midi. Tous se sont promis de se retrouver en 2024.



LA CULTURE POUR TOUS

2023, une année de nouveautés culturelles et d'animations incontournables à Barberaz !
La municipalité remercie tous les artistes et les acteurs associatifs qui, par leur présence et leur engagement font vivre la commune et apporte à chacun ce réel besoin de rencontre, de partage et d'évasion.
Cette année encore, de nombreux événements culturels ont été accueillis au sein de plusieurs établissements de la commune :

La salle **DAISAY** accueille régulièrement des artistes qui viennent exposer leurs œuvres le temps d'un week-end.

Yvon Louis et Michèle FELISAZ (Peinture / Dessin/Sculpture) ainsi que Christelle PELTIER (Peintures et photos) ont notamment exposé en juin et novembre.

Fait marquant de cette année : la solidarité d'une des exposantes barberaziennes qui a reversé les 700€ de ses ventes au bénéfice du CCAS : merci à elle !



'Ouvrons les yeux' sur l'insolite et les petits secrets de Barberaz avec l'atelier photos de la MJC de Chambéry



Savez-vous où trouver Le paon...



...Le décapsuleur...

...ou encore La montée démontée



La variété et la qualité des aquarelles peintes par Monette Ravier ont été très appréciées



L'une des toiles très colorées de Danièle Rigal Battaglia

L'EHPAD des Blés d'Or et son centre d'art de renommée nationale a reçu le 31 mai la visite des élèves du Lycée Professionnel Le Margeriaz de Barberaz, pour le projet "autour de la mémoire" en partenariat avec l'Espace Malraux et de nombreux partenaires (comme l'écrivain François Beaune, le réalisateur Seb Coupy, les volontaires en service civique à l'Ehpad, la DRAC...). Ce projet d'écriture sur les histoires de vie des résidents s'est clôturé le 2 juin par le partage d'un pique-nique avec tous les participants sur les pelouses de l'Ehpad lors du vernissage.



Résidents de l'Ehpad et participants du projet prenant un bain de soleil

Le multi accueil des **Ptis Loups** propose des spectacles d'éveil aux enfants.

Le **Centre d'Hébergement d'Urgence de la Gallopaz** a ouvert ses portes aux habitants le 4 octobre pour la 1^{ère} fête des Voisins. En partenariat avec l'association Déclic Savoie et l'AMEJ un goûter animé, une disco soupe et un concert ont eu lieu dans l'enceinte de l'établissement (voir article page 36).



Un 'relais' cycliste parmi les animations...



...et Ricky James pour une fin de soirée réussie !

© Photos :

La **Bibliothèque Marguerite CHEVRON** a fêté ses 30 ans le mardi 25 avril 2023 : à cette occasion, les usagers ont pu assister à l'introduction de nos nouvelles collections de mangas autour d'un atelier « créer son propre manga ».



Les nouveaux mangas présentés par Anke Maenner



L'atelier mangas mis en place pour les enfants

Le public des « tout petits » a aussi eu son moment dédié avec le spectacle autour de l'album « Une toute petite goutte de pluie » et son accompagnateur, musicien, qui ont fait l'unanimité auprès des petits spectateurs et leurs accompagnants (voir article page 28).

Cette année écoulée ouvre des perspectives réjouissantes pour faire vivre, à nouveau, ce lieu partagé qu'est la bibliothèque !



La bibliothèque réaménagée avec plus d'espace pour les petits

La **Petite salle Polyvalente** a vu naître le 1^{er} Festival de théâtre amateur : « Barba'Trac » en partenariat avec le Théâtre 40. Durant le dernier week-end de janvier, nous avons découvert des compagnies locales avec une entrée au chapeau ! C'est aussi le lieu des projections du vendredi organisées par TLC.



Barba'Trac avec ...Et la vie va... par la Fox Compagnie d'Annemasse



Concert Rock pour les enfants assuré le 11 mars par Bab et les chats

La **Grande salle polyvalente** a été le lieu du 1^{er} concert Rock pour enfants en partenariat avec l'association des parents d'élèves des amis de l'Albanne.

Elle a aussi accueilli la soirée de la St Patrick avec le groupe Tim O' Connor & The Trance Alpine Troubadours et quelques artisans locaux : Hélène et ses galettes, la brasserie la Barbue avec ses boissons et Freddy avec sa daube irlandaise !

Sans oublier les Ciné-rencontres de l'association Déclic Savoie qui nous présente des



Les enfants aux 1^{ères} loges pour la Saint-Patrick...



'La mémoire de mon père' le 25 février en présence de Patricia Herrscher...



Le vide-grenier organisé par la joyeuse équipe du CAB...

films à caractère social et en lien avec la transition écologique.

Et toutes les autres manifestations proposées par nos associations.



...et les adultes au ravitaillement (L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération) !



...et 'Reprise en main' en présence de Gilles Perret et Philippe Vachette



...avait effectivement des allures de grenier !

La place de la mairie a été fortement sollicitée pour différents événements :

- le carnaval avec le thème du printemps,
- les concerts, avec l'harmonie de Chambéry, la chorale Coup de Chœur,
- les groupes « les Frères Bandini » et « Mélo trio » pour les soirées Food trucks,
- mais aussi le ciné d'été en plein air proposé par Grand chambéry.

Ciné d'été par Grand Chambéry le 18 juillet



Carnaval côté artistes...



...et côté déguisements en famille



La chorale 'Coup de Choeur' le 10 juin



Les Frères Bandini le 1^{er} juillet



Mélo trio le 22 juillet

Les écoles sont un lieu de forte sensibilisation culturelle avec des initiations musicales ou encore des représentations soit au sein de leur établissement soit en dehors, pour celles assurées par Barba'trac ou/et Studio Alpes Académie. Cette année, un projet théâtre a permis à des élèves de s'émanciper devant leurs petits camarades. Trois classes de cours moyen de l'école de l'Albanne ont d'abord assisté à une mise en scène, courant janvier, de L'homme qui plantait des arbres. En mai, ils ont ensuite préparé un spectacle avec leur intervenante, Aurélie Laseur de la compagnie Lez'Arts en poche : une adaptation du Petit Prince. Tous les élèves ont appris et joué tour à tour Le Petit Prince, la Rose, le Renard, Saint-Exupéry, le géographe... une première pour certains, et peut-être pas une dernière !

Journées du patrimoine

Cette année **3 lieux ont accueilli les barberaziens** pour les Journées Européennes du Patrimoine des 16 et 17 septembre 2023 :

- la petite salle polyvalente avec la projection du film **Mémoires de Barberaz**, créé par l'atelier vidéo de l'association TLC (Tourisme Loisirs Culture)



- l'église **Notre Dame de la Nativité** avec les explications de Nicole Barriquand et Michel Teppaz de "l'association du Billeret"
- la **mosquée** Avenue du Mont Saint Michel avec des visites guidées organisées par le CIMG

La plaine des sports devient le lieu des grandes manifestations incontournables :

- Le grand vide grenier de l'ASB,
- La fête de la musique, en partenariat avec le Brin de Zinc,
- Les feux de la Saint Jean,
- Et la Fête nationale du 14 juillet pour sa deuxième édition.



L'ASB organisateur du vide-grenier le 11 juin...



...et du Feu de la St-Jean le 24 juin



Sabaudia Mob parmi les groupes présents le 17 juin...



...et Daikaju pour un final très déjanté !



'Le grenier de la chanson' a brillé de nouveau sur scène le 14 juillet...



...avant que le désormais traditionnel feu d'artifices...



... 'mette le feu' à la plaine avec ses bouquets

Le 20 janvier 2024 a vu le lancement et la **présentation de la saison culturelle 2024.**

Animation Premières Pages à la bibliothèque

Les services Petite Enfance de Barberaz : Multi-accueil, Relai Petite Enfance et la Bibliothèque Marguerite Chevron ont accompagné l'opération Premières Pages au travers d'une animation le jeudi matin 26 octobre au sein de la bibliothèque municipale située Galerie de la Chartreuse.

Les parents accompagnés de leurs enfants (jusqu'à 3 ans) ainsi que les Assistantes Maternelles ont été invités à participer à un temps conté autour de cet album lu et accompagné en musique et bruitage par Pierre Helena de l'association Lire et Faire Lire. Un très beau décor bleu avait été réalisé. Des comptines et chants ont également été proposés aux enfants par le personnel des structures.



Animations auprès des enfants

Inscrit dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle depuis 2010, porté par le ministère de la culture, le dispositif Premières Pages illustre trois compétences phares du Département : la lecture publique, la petite enfance et la culture. Cette initiative ouvre les portes de la littérature jeunesse à certaines familles éloignées de la lecture. Elle permet également de sensibiliser les plus jeunes au livre ainsi que de renforcer les liens privilégiés entre parents et enfants mais aussi entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance.

C'est la 13^{ème} année que l'opération « Premières Pages » est lancée en Savoie et en Haute Savoie.

Coordonnée par Savoie biblio, elle a déjà permis à plus de 24 500 enfants d'accéder en famille à l'univers des livres et de la lecture pour en partager les plaisirs.

Cette année, le livre sélectionné parmi 13 propositions, était remis aux parents dont l'enfant est né ou adopté en 2022.

Ce premier ouvrage pour les tout petits est disponible dans pas moins de 210 lieux tels que des médiathèques, bibliothèques, crèches, haltes garderies, relais petite enfance, centres de PMI, lieux d'accueil enfants parents...

L'album retenu « Une toute petite goutte de pluie » de Galia Tapiero et Marion Brand, paru aux éditions Kilowatt retrace le voyage sans fin d'une petite goutte d'eau née dans les mers qui parcourt fleuves et rivières, s'évapore, se retrouve avec d'autres gouttes au milieu d'un nuage et finit par retomber pour irriguer la Terre, arroser les plantes, abreuver les animaux. Première sensibilisation à l'écologie, cette narration poétique s'appuie sur des illustrations épurées qui facilitent l'observation et la compréhension.

Après la distribution de l'album aux enfants, cette animation s'est terminée par un temps d'échange entre professionnels du Relai, du Multi-accueil, de la bibliothèque autour d'un café et boissons.

Danièle GODDARD, Adjointe Petite Enfance/Solidarités, adresse un grand merci aux différents acteurs qui ont contribué à la belle réalisation de cette matinée.

Le RPE de Barberaz : une année d'activités !

Le Relais Petite Enfance (RPE) à Barberaz permet aux assistantes maternelles surnommées 'assmats' de la commune de se retrouver tout au long de l'année, pour des activités organisées au rythme des saisons par la responsable, Françoise CAHAUPE.

69 rendez-vous au total en 2023, avec au programme des séances de peinture et de sports au printemps. L'été a été l'occasion de faire découvrir draisiennes et autres petits véhicules roulants, sur une piste aménagée en toute sécurité devant le Foyer Hubert Constantin, lieu d'accueil du RPE.



Mai Le jeu de peindre



Juin Draisiennes et roulants

Le mardi 4 juillet, pour la 21^{ème} année consécutive, assmats, enfants et parents se sont retrouvés à la plaine des sports : après une partie de la matinée consacrée à un peu de lecture en plein air, tous ont partagé leur

panier repas à l'ombre des arbres. Cette belle journée ensoleillée s'est terminée par quelques comptines et la promesse de recommencer l'année prochaine !



Juillet Matinée livres et pique-nique

Pendant l'automne les petits ont pu faire du collage et découvrir le snoezelen (voir article suivant).



Novembre Collage automnal

En décembre, c'est autour d'un spectacle assuré par la Compagnie des Voyelles intitulé « attrape tes rêves » une fantaisie musicale pour tout-petits que s'est déroulé le dernier temps fort de l'année.



Décembre Spectacle et goûter de Noël

Au-delà des événements marquants pendant l'année (incluant aussi la semaine nationale de la petite enfance et les sorties cinéma), le relais c'est aussi prendre soin au quotidien des besoins des petits et des adultes en proposant un espace et des jeux adaptés.

Vous souhaitez travailler auprès d'enfants, favoriser leur éveil et leur épanouissement à votre domicile ? Le métier d'assistant(e) maternel(le) peut vous intéresser.

Pour en savoir plus sur ce métier et son agrément, rendez-vous au relais situé au Foyer Hubert Constantin 14 rue centrale (04 79 33 45 80) qui vous accueillera et vous orientera sur les démarches à suivre.

Rentrée 2023-2024 :

une année de changements importants pour les enfants à la crèche

2023 a été une année compliquée pour le multi-accueil : absences nombreuses et difficultés de remplacement qui ont contraint la structure à restreindre sur plusieurs semaines les horaires d'ouverture. L'arrivée d'une nouvelle directrice au 1^{er} février 2024 laisse augurer le lancement de nouveaux projets et la stabilisation des effectifs.

A la rentrée 2023-2024, le projet « inter-âge », visant à mélanger les enfants d'âges différents a vu le jour à la crèche, après avoir été validé par les services du Département de la Savoie (Protection Maternelle et Infantile) et avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales.

Exit les bébés cloisonnés à l'étage de la crèche, les empêchant de se déplacer au rez-de-chaussée : les plus jeunes sont désormais « en bas » et peuvent accéder aux espaces extérieurs beaucoup plus facilement. Les groupes sont mixés sur plusieurs créneaux dans la journée, pour « tirer vers le haut » les plus jeunes qui apprennent à vivre en collectivité.

Ainsi, grâce à l'inter-âge et aux propositions des agents de la crèche, divers projets ont été proposés aux enfants depuis la rentrée au mois d'août.

• Des ballades dans les alentours de la crèche, dont une à la rencontre des chèvres. Les enfants ont pu se dégourdir les jambes

tout en découvrant les environs : ils ont pris plaisir à regarder les arbres, toucher des noisettes, voir des animaux ou même regarder les voitures passer !

• Plusieurs ateliers peintures ont été proposés notamment en préparation de la fête de la citrouille au mois d'octobre. Petits et grands ont pu découvrir la texture de la peinture à leur manière (avec les pinceaux ou avec les doigts, certains ont voulu en goûter aussi !).

• Les enfants ont également pu faire un atelier crêpes : le matin préparation de la pâte en découvrant les différents ingrédients, en les versant et les mélangeant (parfois en les goûtant). Enfin pour le quatre-heures, place à la dégustation ! Un régal pour petits et grands !

• Le 30 Octobre les agents ont organisé une fête de la citrouille ! Au programme : tous en orange, décorations de citrouilles, repas orange, vêtements de couleur orange...

• Le 26 octobre, les enfants ont pu bénéficier du dispositif « Premières Pages » du Département : une sortie à la bibliothèque a été organisée pour découvrir l'album offert par le département. Le tout s'est organisé autour d'un conte chanté, instrumentalisé et raconté, tout ça dans un décor magique ! Les enfants ont été très attentifs et même absorbés par l'animation (voir article page 25).

• Notre bibliothécaire Claire est intervenue avec des histoires à raconter avec le Kamishibai (un genre narratif japonais, sorte de théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs). Les enfants ont ainsi pu découvrir de nouvelles histoires, sous un format qu'ils apprécient particulièrement.



Atelier crêpes...



...même l'atelier peinture s'est mis aux couleurs de l'automne !

Le RPE à la découverte du Snoezelen

Mardi 17 octobre et jeudi 19 octobre 2023, le Relais Petite Enfance proposait une bulle de calme et d'expérimentation aux Assistantes Maternelles de la commune et aux enfants qu'elles accueillent, grâce à l'approche Snoezelen.



Proposée depuis de nombreuses années dans le cadre du handicap, cette approche se développe actuellement dans les secteurs de la petite enfance et de la gérontologie.

Sécurité, détente, état de bien-être, exploration sensorielle et relationnelle, ces ateliers présentés par une intervenante extérieure Magali Riou visaient à éveiller la sensorialité, dans une ambiance sécurisante en petits groupes.

À l'intérieur de la pièce, la lumière est tamisée, une musique douce d'ambiance

est proposée en fond, et de nombreuses expériences pour mettre les sens en éveil sont proposées notamment lumineuses et tactiles. Un seul mot d'ordre : explorer, toucher, ressentir, observer, se relaxer, favoriser la communication non verbale par le regard, le sourire, les échanges d'objets...

L'intervenante accompagne cette libre découverte, montre ou suggère. Grâce à cette belle initiative, enfants et adultes ont profité de nouvelles sensations et d'une autre façon d'explorer et de jouer avec le monde environnant.



ÉCOLES

Des boîtes à soucis pour lutter contre le harcèlement



Une des 3 boîtes à soucis est installée à l'entrée de la mairie

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale attache une attention toute particulière au harcèlement scolaire ou extra-scolaire et à la lutte contre les violences intrafamiliales. Une maman, elle-même préoccupée par ces questions, a interpellé le Maire en lui demandant d'installer une boîte aux lettres pour recueillir les témoignages ou les appels aux secours des enfants.

Après échange au sein de l'équipe municipale et avis de l'inspecteur de circonscription, trois « Boîtes à SOUCIS ont été installées courant juin : une dans chacun des halls d'entrée des écoles élémentaires mais aussi une sur le parvis de la mairie. Elles viennent compléter localement le dispositif PHARE mis en place par l'éducation nationale, les numéros d'urgence 3018 et 3020 et les interventions de prévention dans les classes effectuées par le S.I. Jeunesse.

Destinées à recueillir les « appels aux secours » des enfants :

- qui subissent régulièrement moqueries, racket, harcèlement (quelle qu'en soit la forme), violences physiques ou verbales,

- qui sont victimes de comportements déplacés de la part d'adultes dans et hors l'école,
- qui ne peuvent pas ou ne savent pas à qui le dire, elles sont régulièrement relevées par un agent de la mairie.

Sous le sceau de la confidentialité et dans le cadre d'un protocole défini, ce dernier rencontre l'enfant pour l'écouter et lui apporter de l'aide s'il le souhaite.

Rappelons que plus de 700 000 élèves sont victimes de harcèlement scolaire en France, soit près d'un enfant sur dix et que selon les chiffres publiés par « Enfance et Partage », 1 enfant meurt tous les 5 jours après avoir été victime de violences intrafamiliales.



Les enfants au spectacle !

Féerie, humour, magie et tendresse ! Tels étaient les ingrédients du spectacle de Noël offert par la commune aux 7 classes de maternelle et aux 13 d'élémentaire en cette fin d'année 2023.

Enfants, enseignants, parents et élus présents sont repartis sous le charme de ces deux séances proposées par la compagnie "le cirque des étoiles" dont le spectacle délicat mariait admirablement bien le cinéma d'animation avec le théâtre d'objet et d'ombres.

Mêlant magie, clowns, fil-de-fériste, acrobates et homme canon, le comédien, navigant entre réel et imaginaire, a su emmener tous les spectateurs dans son monde féérique.

Une vraie réussite, à en voir les sourires jusqu'aux oreilles des maternelles et des élémentaires !



L'école de l'Albanne : un état des lieux alarmant



« Des fuites à chaque grosse pluie, le circuit de chauffage gaz qui lâche à de nombreux endroits, les huisseries qui ont tellement travaillé que l'on voit le ciel à travers les joints, les salles de cantine et de sieste trop petites et bruyantes, une cuisine exigüe : tel est le bilan que l'on peut faire de l'école de l'Albanne, sans compter ses consommations énergétiques importantes et son inconfort l'été.

Il est donc de mon devoir, en tant que Maire, d'offrir les meilleures conditions d'enseignement pour nos enfants dans les écoles, et de lancer de lourds travaux d'avenir pour ces dernières. »



Cuisine exigüe



Fenêtres laissant passer l'air



Infiltrations régulières et puits de lumière condamnés



Réseau de chauffage vétuste

C'est le plus gros projet des dernières décennies sur la commune : la rénovation thermique et l'extension des écoles maternelle et élémentaire de l'Albanne débutera tout début 2024 avec le désamiantage de l'école maternelle.

L'objectif de ces 3 pages est de vous présenter l'état des lieux et le projet une fois les travaux finis.

Construite en 1977, l'école n'a pas subi de rénovation ou d'adaptation majeure depuis sa construction.

La cantine

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Un cadre extérieur agréable	Éloignement du restaurant avec l'école maternelle (obligation d'habiller les élèves le midi pour rejoindre le restaurant scolaire)
Proximité avec l'école élémentaire	Espaces salles à manger et cuisine trop exigus, vétustes et bruyants
Gestion des accès de la garderie du soir	Aménagement des salles à manger complexe par rapport à la géométrie des pièces (beaucoup d'espaces perdus)
Utilisation des locaux en accueil de loisirs	Pas de sanitaires adaptés aux élèves de maternelle à proximité de la salle à manger

L'école Maternelle

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Une bonne gestion des flux entrée et sortie des élèves	Absence de préau : les enfants passent par les classes pour aller et revenir de la cour (les classes sont très sales)
Certaines zones de circulations intérieures avec de l'éclairage naturel	Gestion acoustique intérieure/extérieure mauvaise
Cour de récréation arborée	Des salles de classe aux tailles très différentes

L'école élémentaire

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Une bonne gestion des flux entrée et sortie des élèves	Salle de pause élémentaire exigüe et sans point d'eau
Certaines zones de circulations intérieures avec de l'éclairage naturel	Gestion acoustique intérieure/extérieure mauvaise
Cour de récréation arborée	Des salles de classe trop petites (53 m ² contre 65 m ² recommandés)
	Préau trop petit
	Manque de locaux de ménage adaptés

+ Des espaces contraints, qui ne peuvent pas accueillir plus d'enfants :

Avec l'évolution démographique de la commune (+1000 habitants en 7 ans), les effectifs sont amenés à augmenter progressivement, mais aucune salle n'est disponible pour assumer la création de classes supplémentaires (la fermeture de l'école Mauduit en 2009 a privé la commune de 4 salles). Il faut donc prévoir, à horizon 2032, une école avec potentiellement 5 classes de maternelles, 3 salles de sieste et 8 classes d'élémentaire (en plus des salles d'ateliers pour les activités périscolaires).

La cantine, trop étroite, voit une augmentation importante du nombre d'enfants : avec de moins en moins de familles avec 1 parent qui ne travaille pas, et l'amélioration de la qualité des repas, les effectifs à la cantine ne cessent d'évoluer à la hausse (+15% en 2022-2023 par rapport à l'année précédente) : il faut donc agrandir la cantine.



Photo du projet

Une école modèle de rénovation thermique !

Suite aux choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (Enerbat, 73) et d'un maître d'œuvre (Wild Architectes, 69), les élus et les équipes éducatives ont choisi entre deux scénarios de rénovation, l'un préservant au maximum les locaux d'origine tout en respectant les effectifs présents et à venir, pour un coût moindre, et l'autre plus ambitieux, incluant une plus grande surface et une destruction/reconstruction complète de la toiture existante. Pour des raisons de rationalité budgétaire et écologique, le choix a été porté sur le scénario le plus sobre qui permettait toutefois de répondre aux besoins formulés et aux contraintes réglementaires.

Isolation des murs et toitures

Suite au constat initial d'une enveloppe thermique très faiblement performante par le bureau d'étude compétent, et en lien avec les contraintes légales du décret tertiaire, il a été décidé de ré-isoler l'ensemble des surfaces (murs et toitures).

Le choix a été fait de privilégier les matériaux locaux autant que possible (notamment le bois), de préserver la charpente existante qui était en bon état, de favoriser autant que possible les matériaux à faible énergie grise et à faible impact carbone.

Les murs et la toiture des bâtiments existants seront donc isolés avec des matériaux naturels aux excellentes résistances thermiques (laine de bois, laine de roche). Les toitures terrasses seront isolées avec du polyuréthane pour une résistance thermique similaire.

Le bâtiment neuf doit être en conformité avec les contraintes réglementaires qui s'appliquent à tout bâtiment neuf.

Ainsi, les murs du restaurant scolaire (partie neuve) seront en bois/paille. La toiture sera en caisson paille avec un complément d'isolation en fibre textile recyclée (5 cm).

Remplacement des menuiseries

Les menuiseries existantes entraînent de fortes surchauffes estivales ainsi que des déperditions thermiques élevées l'hiver.

Leur rénovation intégrale a été naturellement incluse dans les travaux.

Le choix a été porté sur des menuiseries en bois à triple vitrage à haute sélectivité. Cette caractéristique, permet de réduire la transmission du flux de chaleur estival sans pour autant réduire de manière conséquente l'éclairage naturel des locaux. Le triple vitrage est également la garantie de déperditions thermiques minimales.

En complément, des brises soleil orientables seront mis en place à l'extérieur devant les fenêtres exposées au soleil pour stopper le rayonnement solaire durant les périodes chaudes. Ce choix sera un plus par rapport à l'existant car il empêchera la chaleur de rentrer dans les salles, contrairement aux stores intérieurs existants.

Pourquoi installer une VMC Double-flux ?

La ventilation simple flux ancienne génération d'origine étant peu performante et sous dimensionnée, les études ont préconisé la mise en place d'une VMC double flux tout comme c'est le cas dans le cadre de la grande majorité des rénovations thermiques performantes*. (*source : ADEME, Dorémi)

La VMC double flux possède un échangeur dans lequel les flux entrants (neufs) et sortants (viciés) ne se mélangent pas, mais "échantent" des calories. Cet échangeur apporte plusieurs avantages :

- l'échangeur réchauffe l'air neuf en hiver et refroidit cet air venant de l'extérieur en été et participe ainsi à la performance énergétique du projet et au confort thermique des occupants.
- la VMC double flux est équipée de filtres qui permettent de limiter la présence de poussières, de pollens et d'allergènes dans le bâtiment et améliore ainsi sa qualité d'air.

De manière générale, ce réseau d'air permet de mieux répartir la température dans le bâtiment : meilleur confort d'usage.

La ventilation double flux assurera un débit suffisant et adapté à toutes les situations. La

possibilité de ventilation naturelle nocturne permettra, d'après des simulations thermiques basées sur les prévisions climatiques de 2050, de garantir un air de température confortable durant toutes les périodes d'occupation.

Préalable indispensable à toute rénovation qualitative, une ventilation mécanique permet de garantir un renouvellement d'air hygiénique. La ventilation double flux, en plus de cette fonction de renouvellement d'air, permet de limiter les arrivées d'air froid en provenance directe de l'extérieur grâce à un ingénieux système d'échangeur thermique avec l'air sortant. Des ventilations double flux ont été installées dans les bâtiments du pôle Mauduit (2013) et de la Mairie (2019) ainsi que dans l'école de la Concorde (2022), bientôt le bâtiment du stade (2024) et l'école de l'Albanne (2025).

Chauffage

Le chauffage au gaz sera remplacé par une pompe à chaleur géothermique. La présence d'une nappe phréatique sous l'école devrait rendre possible l'exploitation de l'eau présente dans cette dernière avec des rendements très favorables. Les rendements sont hauts car l'eau prélevée sous terre a une température stable et relativement élevée toute l'année. Ainsi, contrairement aux pompes à chaleur à air dont le rendement se voit fortement dégradé aux périodes des plus forts besoins, la pompe à chaleur géothermique bénéficie d'un rendement constant et élevé toute l'année.

Les émetteurs existants (radiateurs fonte) seront préservés. Toutefois, le réseau de distribution ancien enterré étant très fortement corrodé par endroit, son remplacement s'avère nécessaire.

Une régulation centralisée de tous les organes de ventilation et de chauffage permettra un fonctionnement optimisé.

Production énergétique

La mise en place d'une centrale photovoltaïque de 620 m² permettra la production de 138 000 kWh par an d'énergie renouvelable.

Consommation énergétique globale

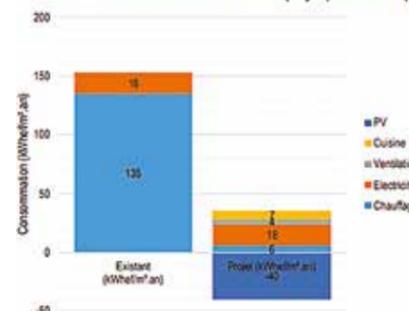
Au final, le bâtiment de l'école de l'Albanne consommait auparavant :

- 135 kWh/m².an pour le gaz
- 18 kWh/m².an pour l'électricité

Suite à sa rénovation, le bâtiment consommera environ 35 kWh/m².an. Si l'on déduit la production photovoltaïque de la consommation, il y aura une consommation annuelle négative ! 5 kWh/m².an produit.

	Existant (kWh/m ² .an)	Projet (kWh/m ² .an)
Chauffage	135	5
Electricité	18	18
Ventilation Double flux		4
Cuisine		7
Photovoltaïque		-40
TOTAL (kWh/m².an)	153	-5
GAIN (%)		103,3%

Evolution des consommations du site du projet (kWh/m².an)



Au final le projet inclut la rénovation intérieure et extérieure totale des 2011 m² d'école existante (incluant 120 m² d'extension) à laquelle s'ajoute la création de 400 m² de restaurant scolaire (bâtiment neuf). Le coût (ingénierie et maîtrise d'œuvre incluse) s'élève à 1 432 €/m² soit un total de 2 880 000 € HT pour la partie rénovation et 2 794 €/m² pour la partie restaurant scolaire neuve soit un total de 1 327 000 € HT. Le projet global (bungalows, équipements de la cantine, panneaux photovoltaïques et aléas compris) s'élève à 5 347 000 €.

Projet final :

- 1891 m² rénovés (intérieur et extérieur total de l'école existante)
- + 120 m² créés (extensions de l'école existante)
- + 400 m² créés (bâtiment neuf du restaurant scolaire)

= 2411 m² de surface totale

Une école modèle de confort pour les enfants et l'équipe éducative

L'école sera complètement livrée à l'automne 2025, après 2 ans de travaux. Dès la Toussaint 2024, les enfants et les équipes pédagogiques devraient pouvoir intégrer la maternelle complètement neuve et le tout nouveau restaurant scolaire, situé sur l'emplacement du terrain de basket désaffecté, le long de la voie verte.

De très nombreux avantages seront à observer dans la nouvelle école :

- Un réaménagement de l'espace dans les deux écoles avec notamment des classes agrandies pour l'école élémentaire de 10m² environ : plus confortable et permettant une sortie plus rapide en cas d'évacuation
- La création de 2 véritables dortoirs pour les enfants des classes maternelles, permettant de libérer la salle de motricité des lits superposés
- Un grand préau accessible depuis l'intérieur créé pour la Maternelle, permettant aux enfants de ne pas avoir à passer par les classes pour sortir dans la cour
- Le préau de l'élémentaire sera agrandi, pour améliorer le confort du temps de récréation en cas de pluie
- Des classes à l'atmosphère plus saine toutes dotées d'une VMC double flux, limitant les dépassements des taux de CO₂ (qui ont un impact sur l'apprentissage)
- Des classes à l'isolation thermique très ambitieuse permettant de lutter efficacement contre les consommations énergétiques : le bâtiment sera passif.
- un nouveau restaurant scolaire construit avec des matériaux locaux et durables (ossature bois, isolation paille) :
 - ▶ permettant l'accès direct des enfants de maternelles sans passer par le temps de l'habillage et du déshabillage : gain de temps et d'énergie pour les ATSEM
 - ▶ disposant d'un self-service pour les enfants des classes élémentaires : chaque enfant aura ainsi le temps dont il souhaitera pour manger
 - ▶ à l'isolation thermique et surtout phonique totalement repensée : une cantine moins bruyante, c'est la garantie d'enfants moins agités au retour de la pause méridienne
- De véritables locaux dédiés aux temps d'accueil périscolaires : du gain de temps de nettoyage pour notre agent de cantine
- Une nouvelle salle des maîtres spacieuse et accessible aux enseignants des deux écoles, pour renforcer le lien entre les professionnels
- Un parc à vélo agrandi et sécurisé destiné en priorité aux professionnels (enseignants, ATSEM, agents périscolaires)

Photo du projet



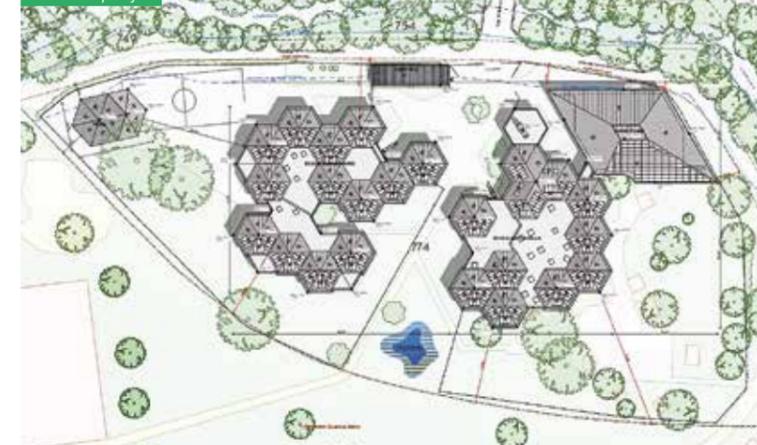
Albanne vue piste cyclable

Plan du projet



Zoom nouvelle Cantine

Plan du projet



Projet global

Onglerie - Épilations - Extensions de cils
Soin visage - Modelage corps



20% sur le produit de votre choix

04 79 85 44 97 - 07 71 87 15 85

Du lundi au vendredi : 9h - 18h30
Samedi : 9h - 13h - Fermeture le jeudi

Galerie de Chartreuse
Avenue du Stade - 73000 BARBERAZ



SLE 73

Dépannage et Rénovation
Agencement de salle de bains,
Rénovation d'appartements,
Peinture, Revêtements muraux et sols,
Carrelage, Electricité, Plomberie
Serrurerie

3 route de la Peysse
73000 BARBERAZ
Tél. 04 79 75 04 96

www.sle73.fr

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique en chiffres !

25 vélos à assistance électrique subventionnés en 2023

Rénovation énergétique de maisons et copros :

- ▶ Rénovation thermique extérieure ou rénovation énergétique
- ✓ 12 dossiers instruits
- ▶ Pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures de particuliers
- ✓ 22 dossiers acceptés

Sécurisation des trottoirs et voies cyclables grâce aux tests des plans de circulation :

- ✓ 1,7 km de pistes cyclables créées
- ✓ 800 m de trottoirs sécurisés

Récupérateurs d'eau de pluie subventionnés :
✓ 63 foyers aidés

3300 km parcourus par les services et les élus avec les véhicules électriques de la mairie :

- ✓ 2500 kilomètres parcourus à vélo électrique
- ✓ 800 kilomètres parcourus en camion électrique

Remplacement de chaudières gaz/fioul :

- ✓ 1 changement effectué en 2023 (Foyer Hubert Constantin)
- ✓ 2 études et marchés validés pour un remplacement en 2024 (écoles de l'Albanne et Maison du stade)

18 nichoirs installés par la LPO

Barberaz s'éclaire en LED !

Le défi était grand mais l'opportunité également : le projet d'éclairage public est enfin entré dans sa phase travaux.

Au printemps 2022, la commune a pris un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) qui a assisté les services et élus dans le diagnostic et l'étude de l'éclairage public. De nombreuses améliorations devenues nécessaires pour un parc vieillissant, catalogué comme vétuste pour 60% de ses points, dont la moyenne d'âge de tous les points (récents compris) dépasse les... 25 ans !

La cartographie des réseaux, rendue obligatoire par les équipements n'étant plus aux normes, a été terminée fin décembre 2023 :

- certains câbles et mâts sont ainsi à revoir
- plusieurs passages piétons sont peu ou pas éclairés
- l'éclairage de la plaine des sports est à améliorer.

Une consultation des habitants a été conduite en 2023 sur le choix des horaires d'allumage selon le type de rue, principale, secondaire et tertiaire (résidentielle) et au début de l'année, un appel d'offre a été lancé pour choisir le prestataire.

L'attribution du marché a été votée en conseil municipal le 28 juin 2023 pour une prise d'effet le 1^{er} août 2023. La société CITEOS / Bronnaz a été a eu le meilleur rapport qualité-prix et est titulaire du marché pour un montant de 1,3 M€ sur 9 ans, comprenant tous les aspects de l'éclairage y compris les illuminations de Noël. Les travaux s'étaleront jusqu'à la fin 2024, avec plus de 850 points lumineux changés ; ils seront programmés selon les choix qui ont été faits avec les habitants, comprenant une phase d'abaissement de 2 heures précédant l'extinction (dont l'horaire dépend du type de rue).

Le marché a un engagement de résultat avec une réduction prévue de la consommation d'énergie de 75% grâce au passage en LED, tout en offrant une amélioration de l'éclairage :

- les boules qui éclairent davantage le ciel que la terre seront toutes remplacées ;
- les voiries tertiaires des quartiers résidentiels et les cheminements piétons seront équipés de détecteurs déclenchant l'allumage pour piétons et cyclistes ;
- une centaine de points lumineux seront pilotables à distance pour adapter les horaires selon les besoins (horaires différents le week-end, manifestations aux abords des lieux publics ou sur la plaine des sports...)

Le choix de couleur d'éclairage a également été fait afin de préserver la faune nocturne, en partenariat avec France Nature Environnement. Des LED plus jaunes que le blanc généralement installé ont été choisies, avec un jaune plus prononcé sur le haut de la commune. Ces couleurs sont également plus douces pour la phase d'endormissement naturel chez l'homme.

A noter que les quelques anomalies d'éclairage qui ont été signalées sur la commune, comme des éclairages anormaux au tennis ou à l'école de la concorde seront traitées à l'occasion du changement des équipements.

Le titulaire du marché a également pris des engagements de qualité de maintenance sur le parc qui sera installé. Nous passons de demandes de maintenance faites par la commune et payées à chaque intervention à un contrat de maintenance avec garantie de délai d'intervention sous 48h inclus dans le marché.

Il reste beaucoup de travail et chacun d'entre nous verra les changements avancer pendant l'année 2024. Par ailleurs, le marché a été négocié afin que les copropriétés puissent en profiter. La municipalité les encourage à effectuer leurs travaux au prix du marché afin d'également réduire leur consommation d'énergie des 75%. Transition énergétique et économie vont ici de pair.

VIVRE ENSEMBLE

Un tremplin pour MALONGO

Le bâtiment occupé par l'entreprise Malongo, avenue du Mont Saint Michel, est propriété de la commune. Les élus ont souhaité redynamiser le quartier de la Madeleine en permettant l'installation d'un tiers lieu regroupant des activités d'économie circulaire, de partage de savoir et de compétence, de recyclage... mais également des activités de bar associatif et une petite salle de spectacle.

Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) c'est l'association Le Tremplin qui a été retenue : cette association, lauréate départementale du budget citoyen, porte un projet complet de création d'un lieu de vie et du faire ensemble (Tiers Lieu) sur la commune.

Elle souhaite mettre à disposition de toutes et tous des ressources et un espace dédié au service de la transition écologique et sociale.

Les thèmes de l'artisanat, de la réparation, du recyclage et du réemploi sont au cœur de ce projet collaboratif aux multiples facettes porté par 2 habitants de la commune, Sandrine Bernaud et Louis Paturle.

L'ouverture de ce lieu vise à développer les connexions entre les citoyens et les acteurs locaux (collectivités, associations, entreprises, artisans...). L'ambition est de démocratiser les bonnes pratiques et d'encourager « le faire soi-même », le tout dans un climat convivial et accessible à tous.

Les porteurs du projet souhaitent, sur un même lieu, accueillir le grand public (familles, enfants, jeunes, retraités...) et héberger des artisans / entrepreneurs / associations qui au-delà de leur activité propre souhaitent animer des ateliers pour le public.

Par cette mixité des usagers (travailleurs, associations et grand public) l'objectif est multiple :

- promouvoir les métiers manuels et soutenir les professionnels (mettre en réseau, rompre l'isolement, donner de la visibilité, mutualiser des espaces et des outils),
- permettre aux citoyens de découvrir et de se initier à la pratique du faire soi-même,
- encourager les initiatives et l'émulation de projets collaboratifs.

A terme, sur une surface avoisinant les 1000 m², le lieu devrait proposer :

- **Le camp de base** : activité café-bar-petite restauration propice à la convivialité et qui contribue à favoriser les rencontres. Cet espace proposera également de l'évènementiel participant à l'échange



d'idées (conférences, ateliers de sensibilisation à l'environnement, formations), à la découverte culturelle et artistique (expositions d'artisans et d'artistes, concerts...) et à l'émulation de projets (lieu d'échange et mise en place d'action autour de problématiques identifiées).

- **La ludo** : espace jeux et activités enfants dédié au plus jeunes et adolescents (type ludothèque) pour qu'ils puissent profiter également du lieu et permettre à leurs parents de participer aux activités proposées. Cet aspect est particulièrement important pour encourager l'accès aux activités pour toutes et tous.
- **Le labo** : un espace d'expérimentation et de pratiques (ateliers de réparations de vélos, d'objets et petit électroménagers, ateliers d'artisanat...) destiné à accueillir les activités menées pour le grand public avec l'intervention des partenaires, où sera notamment présente l'association Roue Libre.
- **La manufacture** : une zone dédiée aux artisans résidents qui exerceront leurs activités propres de façon permanente.
- **La menuiserie (horizon 2026)** : un espace atelier partagé pour le travail du bois : accessible au grand public (établis, machines bois, matériels électroportatifs...) pour permettre à chacun de bricoler, créer, réparer, travailler dans un espace aménagé et sécurisé,

Le lieu devrait être ouvert aux premiers artisans sur le milieu de l'année 2024 et au public à horizon début 2025.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter l'association à l'adresse suivante : letremplin.savoie@gmail.com



Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

Elle s'est déroulée le samedi 1^{er} avril 2023 en salle polyvalente de Barberaz. Plus de deux cents personnes étaient présentes sur la journée.

Elle est le fruit du travail engagé de tous, pour faire de l'autisme une cause nationale. C'est une volonté commune de faire, à travers le regard autistique, une passerelle entre le médico-social et le milieu ordinaire pour favoriser le bien-être ensemble.

Aujourd'hui en France, plus de 700 000 personnes ont été diagnostiquées autistes. C'est pourquoi, les élus de Barberaz, sensibles à cette cause, ont répondu présents pour organiser cette journée. Pendant six mois, un groupe de travail, animé par Nathalie LAUMONNIER, élue déléguée au handicap, et constitué d'élus, d'habitants de la commune et de diverses associations du bassin Chambérien, a permis de concrétiser de ce projet.

La réalisation de cette journée a été possible grâce au soutien financier de la commune, de la Caisse Locale du Crédit Agricole et du Comité d'Animation de Barberaz.

Le matin, un public très nombreux a écouté la conférence du Dr CABROL, Médecin Responsable du Dispositif Ressources Autismes du CHS de la Savoie. Une succession de témoignages de personnes autistes, de parents d'enfants autistes et de professeurs de l'école de l'Albanne, a suivi dans le but d'échanger et de partager leurs expériences.

Le Maire Arthur BOIX-NEVEU a reçu de Jessy, un dessinateur autiste à l'imagination débordante, une toile représentant les différents

bâtiments de la commune et la plaine des sports. Elle est visible à l'accueil de la Mairie.

Etaient également présents les partenaires suivants : GEM Autisme de PEP SMB 73-74, le Café Biollay, la Maison de l'enfance du Biollay, la Ludothèque des Loupiots, l'AMEJ, l'Association Cultures Urbaines POSSE 33, PAM 73-74, Handi'Chiens, ZICOMATIC, TOO COULEUR et de nombreux bénévoles.

Pour les enfants, des animateurs de structures ont encadré des ateliers jeux, maquillage..., en petite salle polyvalente, permettant ainsi aux parents de participer à la matinée d'échanges avec les différents intervenants présents.

Une exposition photos a été visible tout au long de la journée. Elle présentait l'expérience d'un père qui souhaitait faire partager les étapes de l'accompagnement de son fils au quotidien.

L'après-midi a été festif avec des activités en famille autour du jeu, un spectacle de danse adaptée par l'Association TOO COOLEUR et en final un concert par l'Association ZICOMATIC.

Les personnes présentes ont pu retrouver les intervenants et les associations partenaires autour de stands.

Françk MORAT, Maire de Cognin, a accepté de poursuivre cette aventure, en 2024. Il a reçu des mains du maire la flamme « relais » réalisée par Gérardo MELENDEZ.

Temps d'échange interculturel et convivial à La Galoppaz

Résidents et voisins préparant la Disco soupe pour la fête des voisins



Mercredi 4 octobre : sur la pelouse et sous les arbres septuagénaires (NB : déjà plantés autour de 1950) du Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) situé route d'Apremont, résidents et habitants du quartier se sont réunis dans un esprit convivial et festif pour une FÊTE des voisins.

Organisée de main de maître par l'association DECLIC (1), la SASSON (2), le Centre socio-culturel AMEJ et la mairie, cette fête a permis aux enfants accueillis au centre de loisirs et à ceux hébergés au CHU de partager pendant un après-midi, des jeux et un goûter.

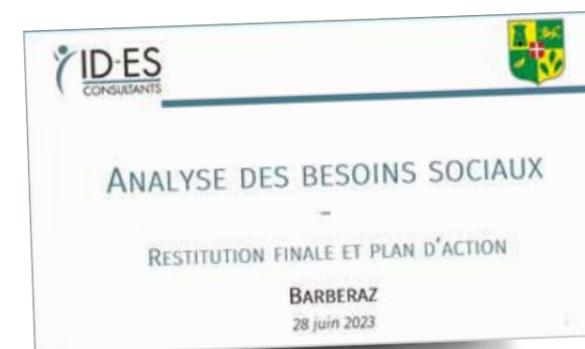
Les rires et les chants des enfants ont ensuite cédé la place aux adultes pour la préparation d'une soupe solidaire réalisée avec les légumes collectés le matin même auprès de commerçants : L'EAU VIVE, BIOCOOP, les HALLES SAVOYARDES et l'association LES TRIANDINES.

Ce moment de partage entre les très nombreuses mamans hébergées au CHU et les habitants s'est prolongé en musique avec un concert assuré par Ricky James. A la nuit tombée, en présence des directrices de la SASSON et de l'AMEJ ainsi que de nombreux élus, le maire et un administrateur de la SASSON ont salué l'engagement des bénévoles, la convivialité et l'esprit de la rencontre, fondement d'un vivre-ensemble apaisé. Et c'est dans une ambiance joyeuse et fraternelle que la centaine de personnes présentes s'est rapprochée du buffet pour déguster crudités et soupe !

(1) Association barberazienne œuvrant pour la transition écologique et le renouveau démocratique

(2) Association savoyarde construite autour de l'insertion, l'intégration et la lutte contre la pauvreté et la précarité

L'analyse des Besoins Sociaux réalisée à Barberaz



Le CCAS de Barberaz, sous l'impulsion des élus et des services, a œuvré au cours de l'année 2023 à la mise en place de l'Analyse des Besoins Sociaux.

Le cabinet ID-ES, en charge du dossier, a réalisé un portrait social très complet, rassemblant des données communales dans de nombreux domaines tels que la population et le logement, les mobilités et les revenus, le niveau de vie et les fragilités, l'enfance et la jeunesse, le handicap, les personnes âgées, la santé... Ce portrait est consultable sur le site internet de la mairie.

Les conclusions ont contribué à l'élaboration de premières actions concrètes telles que des journées à thèmes ou des ateliers en direction des personnes qui peuvent s'inscrire auprès du service social de la mairie.

Conseil Municipal des Jeunes : une année active !

Le 7 juin, pour clore leurs deux années de mandat, les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la commune se sont rendus au Sénat accompagnés du Maire Arthur Boix-Neveu, d'élus et de personnels.



Les jeunes du CMJ en visite au Sénat

Après leur visite du musée du Luxembourg organisée par Martine Berthet (sénatrice de la Savoie), ils ont pu découvrir avec elle l'histoire du Palais du Luxembourg. La visite qui a suivi leur a permis de découvrir la bibliothèque et ses fabuleux ouvrages, puis l'hémicycle avec les fauteuils de Victor Hugo, de Victor Schoelcher ou encore de Raymond Poincaré.

Un pique-nique dans les jardins du Luxembourg, suivi d'une excursion en bateau mouche d'une heure et demi avaient été programmés, à la découverte des monuments parisiens du Pont Neuf, en passant par Notre-Dame-de-Paris, Le Louvre, l'Hôtel de Ville... jusqu'à La Tour Eiffel.



Excursion en bateau mouche

Un excellent souvenir pour ces jeunes citoyens qui ont participé activement pendant deux ans au conseil municipal des jeunes.

On retiendra de leur mandat : leur participation à l'aménagement du city-stade, leurs propositions sur la pose de boîte à livres, l'organisation d'une collecte et d'une distribution de jouets pour les plus démunis ou encore un ramassage de déchets dans la commune.

Des jeunes bien occupés par le SI La Ravoire

Organisé et encadré par le personnel du Syndicat Intercommunal Jeunesse, en partenariat avec les services techniques de la commune, un chantier "1^{er} JOB" s'est réalisé du 10 au 13 juillet sur le groupe scolaire de Concorde.

Ce dispositif permet aux jeunes d'accéder, pendant une semaine, à une 1^{ère} expérience professionnelle rémunérée contribuant à l'embellissement de leur commune.

7 jeunes (16/17 ans) de Barberaz et La Ravoire, ont repeint 2 classes de l'école de la Concorde. Ils ont effectué un travail de qualité pour lequel ils ont d'ailleurs été félicités par le maire, l'adjoint aux écoles, à la jeunesse et la culture en présence de la directrice des services techniques, venus les rencontrer lors du traditionnel apéro clôturant la semaine.

A cette occasion, l'animateur socioéducatif du SIJ a salué leur motivation, leur application et leur bonne humeur durant ce chantier.



Fauchage raisonné : combattre les idées reçues !

Suite à la consultation des habitants effectuée dans l'hiver 2020-2021 pour déterminer les emplacements à végétaliser, un plan de végétalisation a été mis en place par la commune. Une centaine d'arbres a été plantée dans l'hiver 2022-2023, principalement des arbres fruitiers dont les fruits pourront être cueillis par les habitants.

En 2024, cette action sera poursuivie. Une réflexion sur le fleurissement des jardinières dont dispose la commune sera également engagée.

Par ailleurs depuis 2019, la commune de Barberaz s'est engagée dans une démarche de « fauchage raisonné ». C'est une méthode d'entretien des bords de route qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en respectant la biodiversité des milieux.

Les grands principes sont :

- limiter la hauteur de coupe à 10 cm du sol ;
- limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers ;
- repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivantes dans ces milieux.

De l'entretien HORTICOLE à l'entretien ECOLOGIQUE				
	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
INVENTAIRE DES ESPACES				
	Entretien régulier	Entretien modéré	Entretien faible	Entretien naturel
	Les espaces de classe 1 nécessitent un entretien strict, très soigné et très régulier. La fréquentation du public y est très importante. Le fleurissement est composé principalement d'annuelles et de vivaces ; cela concerne prioritairement les entrées de ville, le centre-ville, le parc municipal, le cimetière ...	L'entretien y est moins intensif, la fréquentation y est encore importante. Ce sont des zones où l'herbe spontanée est acceptée, si elle est maîtrisée. Cela permet d'avoir des zones où l'utilisation des produits phytosanitaires n'est pas systématique.	La propreté et la sécurité sont assurées. La présence d'une faune et d'une flore spontanée est tolérée. Les tontes et les fauchages seront plus espacés. La biodiversité est préservée sur ces lieux.	Les espaces de classe 4 nécessitent un entretien minimum. Les zones de fréquentation sont matérialisées (exemple : bordures de chemin) et la végétation se développe dans des espaces laissés libres pour favoriser la biodiversité.

A partir d'un diagnostic réalisé avec les services techniques (état des lieux des pratiques d'entretien de la commune, usages des lieux...), les espaces entretenus par la commune ont été répartis en 4 classes avec des objectifs de gestion spécifiques et des méthodes alternatives de gestion : de l'entretien strict (classe 1) à l'entretien naturel (classe 4), en passant par le modéré (classe 2) et le faible (classe 3).

Le fauchage intensif entraîne l'érosion des sols, l'appauvrissement de la biodiversité locale et la disparition de nombreuses espèces.

Les bords de route constituent de véritables refuges écologiques, permettant aux espèces animales et végétales présentes de se déplacer, se nourrir, se reproduire. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve leurs habitats.

Ne soyez donc pas surpris par la hauteur de la végétation et ne croyez pas en un manque d'entretien : il s'agit simplement de respecter la biodiversité !

Nichoirs en cours de pose à l'école Concorde



Des nichoirs pour attirer les volatiles

Le 29 septembre 2023, des nichoirs pour chauves-souris et oiseaux ont été installés sur certains bâtiments publics de notre commune (Mairie, Salle Polyvalente et école Concorde). D'autres nichoirs seront posés au Pôle Chantal Mauduit. Une web cam sera également installée à l'école Concorde pour permettre aux enfants de se livrer à diverses observations.

La pose de ces nichoirs répond au double objectif de :

- favoriser le retour d'espèces insectivores dans un territoire urbanisé comme le martinet, l'hirondelle ou la mésange de Savoie et de certaines espèces de chauves-souris
- lutter contre des espèces invasives, telles que les moustiques ou la pyrale du buis...

Ces espèces insectivores n'ont pas été choisies au hasard. La chauve-souris ayant une vie nocturne et les oiseaux une vie diurne, le moustique - qui vit de jour ou de nuit selon les espèces - aura ainsi toujours un prédateur naturel actif autour de lui.

Cette action, qui s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la municipalité de préservation de la biodiversité et de lutte contre le moustique tigre a été permise grâce à l'initiative citoyenne de deux sœurs passionnées d'ornithologie et d'écologie : Mmes Aurélie FOURNIER et Elise MONSHEIN.

En 2021, elles ont été lauréates du Budget citoyen de la Savoie dont c'était la première édition. Ce projet citoyen, aujourd'hui devenu réalité avec pour maître d'œuvre la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), a bénéficié d'un financement du Département à hauteur de 22 000 euros.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Les commémorations

Cérémonie commémorative du Cessez-le-feu en Algérie

Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Cette commémoration honore les victimes tombées dans les combats et dans les attentats, avant la conclusion du cessez-le-feu, comme ceux qui connurent le même sort tragique après cette date.

Organisée le samedi 18 mars 2023, la cérémonie a été ordonnée par Gérard Chassande-Mottin, ancien officier et maître de cérémonie.



Après la lecture des différents discours, Arthur Boix-Neveu, le Maire, accompagné de Nathalie Laumonnier et d'Armand Bertola, en présence de porte-drapeaux.

Cérémonie du 8 mai 2023

Cette commémoration célébrait le 78^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Fidèles à la tradition, le Maire Arthur Boix-Neveu, les élus, les représentants du monde combattant, des enfants des écoles, des membres du conseil municipal des jeunes, un musicien de l'harmonie municipale de Chambéry et des habitants, ont rendu hommage à toutes les victimes militaires et civiles du conflit le plus meurtrier de l'histoire.

Associer les enfants aux commémorations, tel a été l'objectif du cycle sur le devoir de mémoire proposé cette année aux élèves de Madame Curtet-Granget des classes de CM1 et CM1-CM2 de l'école élémentaire de la Concorde, qui ont participé activement à cette cérémonie.



Cette cérémonie a été marquée par la remise de médailles à certains porte-drapeaux, pour leur engagement lors des cérémonies mémorielles, « au nom de Madame Patricia Miralles, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire ».

Monsieur Michel PELLICIER s'est vu remettre par Nathalie Laumonnier, la médaille et le diplôme d'honneur de porte-drapeaux pour ses 41 années de service.

Monsieur Robert NARDO s'est vu remettre par le Maire Arthur Boix-Neveu, la médaille de porte-drapeaux pour ses 10 ans de service (car il n'y a pas de médaille pour ses 15 ans de service).

Monsieur Jean GENOULAZ s'est vu remettre par Jean-Pierre Coudurier, la médaille de porte-drapeaux pour 20 ans de service.

Monsieur Jean-Pierre CARTIER s'est vu remettre par Nathalie Laumonnier, la médaille de porte-drapeaux pour 20 ans de service.

Puis la cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts, une minute de recueillement, le chant de la Marseillaise et le salut aux porte-drapeaux.



L'appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle



Élus, associations d'anciens combattants et patriotiques de leurs porte-drapeaux et un musicien de l'harmonie municipale de Chambéry étaient présents pour Commémorer le 83^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Lors de la 105^{ème} commémoration du 11 novembre, Gabrielle, élève de CM1 à l'école élémentaire de l'Albanne, a lu le poème « 1914 » de Fabienne Berthomier sur la place de la mairie.

Sa présence fait suite à une intervention sur le devoir de Mémoire mise en place dans les écoles.

Gabrielle a déposé la gerbe avec Arthur Boix-Neveu (Maire) et Armand Bertola (Président des anciens combattants). Ces personnes représentent trois générations de Barberaziens qui ont servi, servent, serviront la France.

Elle a ensuite accompagné Nathalie Laumonnier pour saluer les porte-drapeaux et les chasseurs du 13^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins.

Elle assume par sa présence la transmission de la mémoire, un symbole fort du souvenir.



Gabrielle posant devant le monument aux morts avec M. Chassande-Mottin et Mme Laumonnier

Le Souvenir Français réuni à Barberaz

Après un dépôt de gerbe au Monument aux Morts, l'Assemblée annuelle des adhérents de l'Association du Souvenir Français du canton de La Ravoire, présidée par René Springolo, s'est tenue le samedi 25 février 2023 dans la salle polyvalente de la commune.

Le bilan de l'année écoulée a été présenté, et les perspectives 2023 développées.

Une remise de diplômes et de médailles a clôturé cette réunion.



Au titre de l'Association du Souvenir français du canton de la Ravoire, Nathalie LAUMONNIER, a remis à Alain Crommer la médaille de vermeil avec bélière laurée et à Jean-Pierre Coudurier, la médaille de bronze.



Devoir de mémoire

Intervention sur le devoir de Mémoire à l'école élémentaire de la Concorde

A l'automne 2022, le projet d'associer les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Concorde aux commémorations de la commune est né, fruit de la réflexion entre l'enseignante, Mme Curtet-Granger, et l'élue en charge de la transmission de la mémoire et correspondante défense, Nathalie Laumonnier. De cette volonté commune est née une séquence pédagogique à destination des deux classes, alliant apprentissage de l'Histoire et thématiques d'EMC (Enseignement Moral et Civique).

En novembre, Mme Laumonnier et M. Gérard Chassande-Mottin, ancien officier, sont intervenus en classe : ce fut l'occasion d'aborder les symboles de la République ainsi que l'histoire du Soldat inconnu enterré sous l'Arc de Triomphe à Paris. Les élèves se sont vu remettre le livret "Ma première commémoration". Plusieurs élèves ont participé ensuite à la cérémonie du 11 novembre.

Le projet s'est poursuivi au printemps, avec une nouvelle intervention en classe pour travailler sur le moment particulier de la signature de l'Armistice de la Seconde Guerre mondiale. Les élèves ont pu mettre en application leurs connaissances lors d'une visite du quartier bombardé de Chambéry, durant laquelle ils ont vu le bâtiment où est né le Général Sevez, signataire de l'armistice à Reims pour la France le 7 mai 1945. Quand l'Histoire de la Nation s'écrit avec l'histoire locale !

Durant la cérémonie du 8 Mai, la place d'honneur a été dédiée aux élèves de l'école, point d'orgue de leur implication de l'année : les onze élèves présents ont lu "Liberté" de Paul Eluard et ont procédé à

l'appel des morts. Deux d'entre eux ont déposé la gerbe de fleurs en compagnie du Maire, Arthur BOIX-NEVEU, de Nathalie LAUMONNIER, et du Capitaine de la 2^{ème} compagnie du 13^{ème} BCA. La traditionnelle Marseillaise a été complétée du couplet 7, dit "des enfants".

Ces deux cérémonies auront été une expérience riche pour les élèves, l'occasion de mettre en application les apprentissages faits à l'école, de donner sens à l'Histoire en la vivant aux côtés de ceux qui sont garants du devoir de mémoire. Les élèves ont ainsi pu rencontrer des élus, des porte-drapeaux, le détachement du 13^{ème} BCA présent ayant attiré regards et admiration !

En juin, la dernière étape qui est venue clôturer le projet, a été la visite de la salle d'honneur du 13^{ème} BCA, au quartier Roc Noir à Barby. Elle a été possible grâce à l'accord du Colonel Vincent Moussu, chef de corps du 13^{ème} BCA.

Lors de cette visite, les enfants et leurs accompagnateurs ont été accueillis par le Lieutenant-Colonel Noël Hubert, président de l'amicale des anciens du 13^{ème} BCA.

Les écoliers ont découvert la salle d'honneur où sont exposés les origines du bataillon, son histoire, les différents faits d'armes et les trophées que le bataillon a ramenés de ses diverses missions en opérations extérieures. Ils ont ensuite eu la possibilité de découvrir, de monter à bord et de se déplacer dans un véhicule de troupe blindé dénommé « VBMR Griffon ».

Ce projet a été mis en valeur dans un livret, consultable en Mairie, comportant différents articles de presse, des publications municipales ainsi que le partage des productions d'élèves.

Intervention sur le devoir de Mémoire à l'école élémentaire de l'Albanne

Nathalie Laumonnier et Gérard Chassande-Mottin, ancien officier sont aussi intervenus dans les classes de CM1/CM2 de Mesdames VIALLET et JOLY afin de présenter les symboles de la France.

Il a également été évoqué le déroulement de la cérémonie du 11 novembre et un livret « ma première cérémonie militaire » leur a été distribué.

Deux vidéos sur « le poilu » et sur « le soldat inconnu », réalisées par Gérard Chassande-Mottin, ont été présentées aux élèves qui ont ensuite pu échanger avec les deux intervenants.

Cette intervention a permis de sensibiliser les élèves au devoir de mémoire.



Remise de fourragère pour les recrues du 13^{ème} BCA

Sur la place de la mairie, le jeudi 28 septembre 2023, le 13^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins de Barby a organisé, en partenariat avec la mairie, une remise de fourragère à une trentaine de jeunes soldats engagés de la section du Lieutenant Lilian, en présence d'Armand Bertola, président des

anciens combattants de Barberaz, de René Springolo, président de l'Association de Souvenir français du canton de La Ravoire, d'anciens combattants, de porte-drapeaux et d'élus. Etaient également présents les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Concorde accompagnés de leur directrice.

Ce moment important dans la vie des jeunes recrues marque symboliquement leur intégration dans leur future unité militaire. Le colonel Sébastien Lespinasse (chef de corps), le lieutenant-colonel Noël Hubert et Nathalie Laumonnier accompagnés d'enfants du groupe scolaire de la Concorde ont remis une fourragère aux recrues du 13^{ème} BCA.

Mme Laumonnier a clos cette cérémonie en déclarant : « Nous sommes fiers d'avoir pu partager avec vous cette cérémonie de remise de fourragère, qui entretient la tradition de nos armées depuis 1924, année au cours de laquelle le ministre de la Guerre André Maginot avait décidé que cette distinction soit remise aux recrues au cours d'une présentation du drapeau ».

La classe de CM1 prenant la pose devant le VBMR Griffon...



...et la classe de CM1-CM2



Le projet d'associer les élèves aux commémorations de la commune dans le cadre de leur travail sur le devoir de mémoire a permis ce moment solennel entre les militaires et les enfants



Qu'est-ce qu'une fourragère ?

La fourragère est un type de décoration très important dans l'armée française : c'est une décoration collective portée par l'ensemble d'une unité (régiment, navire, escadrille...). Elle est décernée à l'unité pour la récompenser de faits de guerre importants. Elle est accordée aux unités citées au moins deux fois à l'ordre de l'armée dans un conflit.

C'est Napoléon 1^{er} qui donna officiellement le nom de « Fourragère ».

Le 13^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins porte deux fourragères :

- La fourragère jaune et verte, aux couleurs du ruban de la Médaille militaire décernée pour ses combats héroïques durant la première guerre mondiale.
- La fourragère rouge et blanche, aux couleurs du ruban de la croix de la Valeur militaire, pour ses actions en Afghanistan en 2007, 2009 et 2020, mais également en République Centrafricaine en 2014.



ALBUM PHOTOS

Carnaval



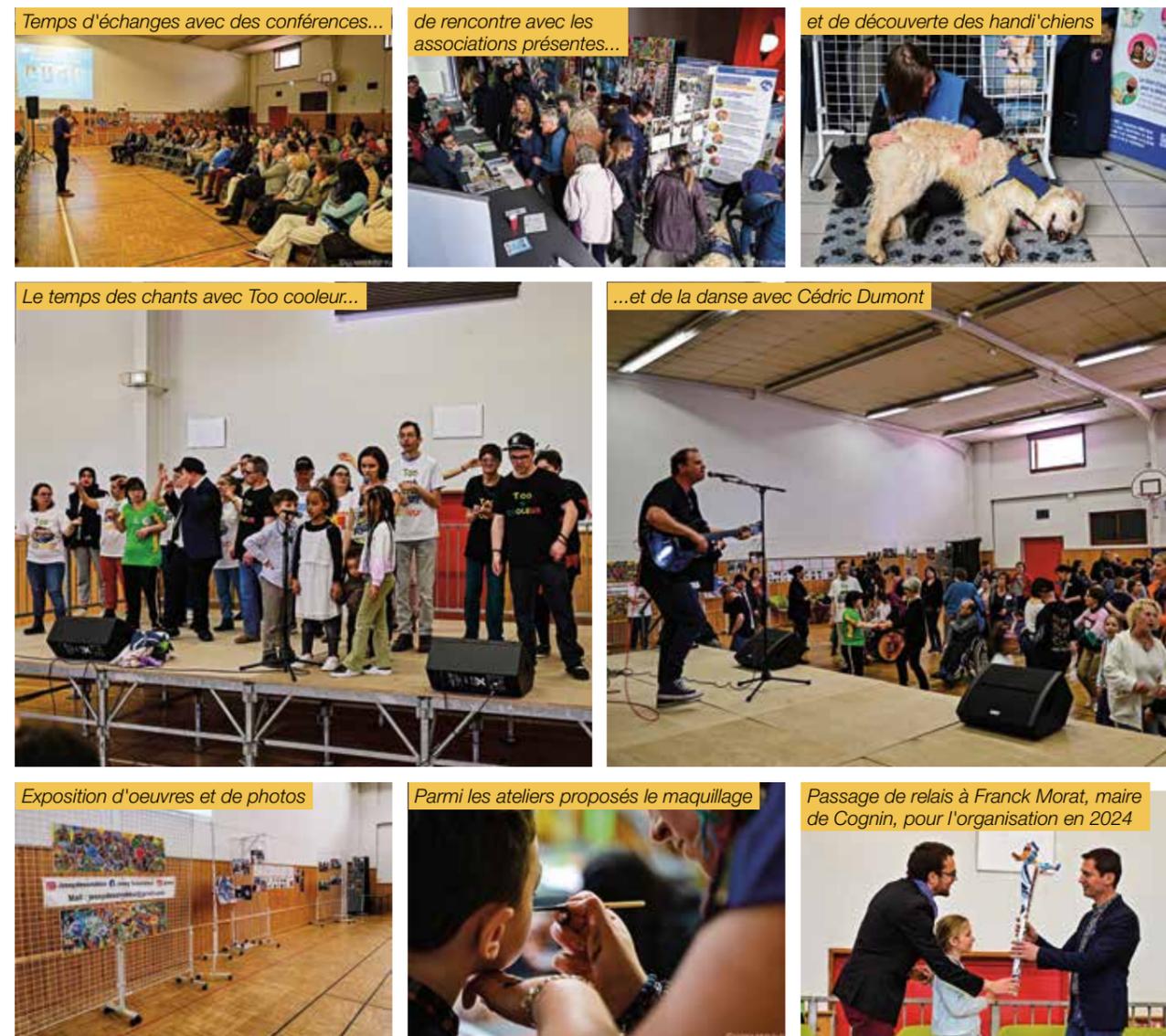
RD1006 - section Barberaz en 2023 fin des grands travaux de Grand Chambéry



Tour De France présent le 20 juillet



Journée de l'autisme du 1er avril 2023 - Moments choisis



Téléthon avec les Sapeurs-Pompiers



Marché de Noël sur la place de la mairie



EXPRESSION LIBRE

Expression du Groupe

« **Mieux Vivre à Barberaz, dans le respect et l'écoute de ses habitants** »

Une année de projets malgré les difficultés

Le monde a traversé en 2023 des crises majeures, des guerres, des catastrophes naturelles croissantes liées au changement climatique, la pauvreté a gagné du terrain : peu de voyants nous incitent à l'optimisme.

A Barberaz comme ailleurs, les difficultés se sont accumulées : explosion des prix, difficultés de recrutement entraînant des retards dans la mise en place de projets. Mais 2024 devrait être l'année de concrétisation de projets, conçus ces derniers mois, et qui tendent tous à construire un avenir plus positif.

En termes d'écologie, des investissements sans précédents sont mis en œuvre. Grâce à l'anticipation en matière financière, un emprunt a pu être contracté il y a 2 ans, à un taux d'intérêt très inférieur à ceux pratiqués aujourd'hui. L'emprunt 2022 et l'augmentation des impôts en 2023 vont permettre la réalisation de travaux indispensables d'économies d'énergie. Ils atténueront ainsi l'explosion des prix, que ce soit à l'école de l'Albanne (qui comprend une extension) et à la maison du stade, véritables passoires thermiques, mais également en matière d'éclairage public grâce au passage en LEDs et à la rationalisation des points lumineux. Les premiers panneaux photovoltaïques sur des bâtiments municipaux devraient également être installés en 2024.

Le devoir des élus est aussi d'**assurer un vivre ensemble et une réelle convivialité** entre tous les habitants. C'est pour cette raison que depuis deux ans nous avons mis la culture, l'animation et le sport au centre de notre projet municipal. Ainsi, nous avons multiplié les spectacles de musique, de théâtre et d'animation au profit du plus grand nombre, en assurant leur gratuité. Depuis 2022, la commune a pris en charge un feu d'artifice et des animations musicales lors de la Fête nationale. Le nouveau marché de Noël, le Téléthon, la Saint Patrick... sont devenus des classiques de la vie communale. Les manifestations traditionnelles comme le repas des séniors ont été relancées après la rupture de la période COVID. C'était aussi le sens de la rencontre festive organisée en octobre entre les adultes et enfants résidant au centre d'hébergement de la Galoppaz et les associations et habitants de notre commune.

ENCORE MIEUX VIVRE À BARBERAZ

Arthur BOIX-NEVEU (Maire) - François MAUDUIT (1^{er} adjoint) - Danièle GODDARD (2^{ème} adjointe) - Jean-Pierre COUDURIER (3^{ème} adjoint) - Marie-Noëlle GERFAUD-VALENTIN (4^{ème} adjointe) - Jean-Claude BERNARD (5^{ème} adjoint) - Monique LE CHÉNE (6^{ème} adjointe) - Gilles MUGNIERY (7^{ème} adjoint) - Brigitte MOLLARD (8^{ème} adjointe) - Pascal DUPUIS - Noé LAURENT - Anke MAENNER - Jacky PEROT - Jean-Marc PRINCÉ - Yvan ROTA-BULO - Karine MAUVILLY-GRATON - Marie-France PICHAT - Noémie PRIME - Sylvie SELLERI - Jean-Pierre TISSINIÉ



Expression du Groupe

« **Barberaz Ensemble** »

La rénovation de l'école de l'Albanne aurait dû et pu être l'objet d'un consensus par l'adoption d'un budget raisonnable, d'un périmètre de travaux concentré sur les points significatifs de la rénovation énergétique, et d'un phasage de travaux perturbant le moins possible la vie de l'école. Une rénovation dite écologique devrait être motivée par plus de sobriété et non pas toujours plus de technologie. Le double flux nécessite énergie, carte électronique, local technique dans chaque classe, et fait débat pour certains sur le plan sanitaire, alors qu'une ventilation naturelle aurait suffi pour un réel bien-être des élèves et du personnel. M Le Maire dit « préférer la dette financière à la dette écologique » ; ce n'est pas un bon signal donné aux acteurs du projet AMO et MOE.

Quelques chiffres illustrent cette dérive : le marché initial de 3,6 M€ HT s'élève aujourd'hui à 4 465 678 € HT soit déjà 5 323 048 € TTC. Le coût de la MOE est passé de 380 880 € HT à 446 650 € HT. S'ajoutent les frais liés à la location de bungalows provisoires et autres équipements. Le montant global approche 6,5 millions d'€ pour cette rénovation-extension, pariant sur une hausse d'effectifs très hypothétique, avec des ratios supérieurs à la moyenne, sans compter de potentiels aléas dans la phase travaux. La méthode choisie est extrêmement coûteuse, justifiant emprunt de 2 M€ et hausse d'impôts de 10%, elle bouleverse l'organisation quotidienne des élèves de maternelle et primaire, enseignants et services.

David DUBONNET - Yvette FÉTAZ - Geneviève MONGELLAZ - Annie-Claude THIEBAUD - Benoît DE RIVAZ

Expression du groupe

« **Un nouveau souffle pour Barberaz** »

Nous avons voté la réhabilitation du groupe scolaire de l'Albanne qui était aussi un de nos engagements de campagne. Nous n'avons pas compris pourquoi le groupe d'opposition était contre. Il préconisait des rajouts de rénovation sur plusieurs années, ce qui aurait provoqué des allers-retours d'entreprises, perturbant encore plus le fonctionnement de l'école en entraînant un montant financier beaucoup plus élevé. Après débat en commission finances, nous avons donné notre approbation pour un emprunt à taux fixe de 1,6 %. Cela permettra à différentes générations de participer à l'effort collectif et de nous adapter aux nouveaux besoins de la population (transition écologique des bâtiments communaux, réhabilitation de l'école de l'Albanne).

Par notre présence assidue aux différentes réunions et commissions, nous continuerons à travailler pour l'intérêt général avec écoute et bienveillance.

Nathalie LAUMONNIER - Pierre MAULET

Rendez-vous annuel au salon des maires...



les collectivités territoriales, et sur le **problème de l'absentéisme**, mais aussi sur la thématique nationale de difficultés d'accès au logement, d'isolement des personnes âgées ou encore de lutte contre les violences intrafamiliales.

C'est aussi l'occasion de visiter un salon riche en exposants proposant produits, services et solutions pour les collectivités. Les visites servent à la fois à effectuer des recherches concrètes liées à des besoins de court terme et à s'informer sur le long terme, sur d'autres sujets qui deviendront peut-être des besoins de court terme dans les années futures.

Comme chaque année, plusieurs élus de la commune se sont rendus au salon des maires. Nouveauté 2023, la Directrice des Services Techniques et le Directeur Financier étaient également du voyage afin de prospecter auprès des exposants dans leurs domaines respectifs. Ce fut l'occasion de participer à des réunions pour partager les bonnes pratiques avec d'autres communes sur des sujets qui nous concernent : cette année par exemple, certains élus ont participé à des réunions sur la **problématique des difficultés de recrutement** dans



Partie avec une liste de course précise, la délégation 2023 a multiplié les contacts pour **rechercher et comparer des équipements** répondant aux besoins de la commune tels qu'une laveuse pour les salles polyvalentes, un équipement de peinture pour les voiries, des capteurs de pollution et de bruit pour mesurer la qualité de l'air le long de la VRU et le niveau de bruit le long de la voie ferrée, des logiciels pour pousser l'information du futur site internet sur les smartphones des habitants, d'autres pour faciliter le travail des agents et la gestion des salles communales, une passerelle pour l'Albanne...

Afin d'anticiper le futur, la visite consiste également à rechercher des **informations techniques et budgétaires** sans besoin immédiat pour l'année 2024, comme par exemple l'offre de matériel sportif pour les écoles - thème du salon en cette année olympique, celle de vélos électriques pour les services techniques ou encore de panneaux d'affichage.

Les banques et les experts financiers également présents sur le salon permettent d'échanger des **informations importantes sur les subventions** ou encore l'évolution probable des taux d'intérêt pour d'éventuelles négociations d'emprunts.



ÉTAT CIVIL

Ils ont pris leur premier bain



Naissances (48)*

LUTRIN Marlon.....	13/01/2023
ORSINGHER FACCHIN Cataleya.....	04/02/2023
GIRAUD Soann.....	04/02/2023
ALLANIC Louis.....	25/02/2023
FUSTINONI Olivia.....	10/04/2023
RIAHI Raysene.....	27/04/2023
MOUSSERIN Agathe.....	27/05/2023
BOURGEOIS DE SOUZA Ruben.....	29/05/2023
ZATER Nyia.....	25/06/2023
BORDAS SANABRIA Elia, Iris.....	03/07/2023
BICHAT Raphaël.....	25/07/2023
BOITEAU ROMEAS Victor.....	09/08/2023
DÉSILLE Quentin.....	28/09/2023
GUILLOT BEAUX Clara.....	02/10/2023
BLÉVIN BURLAND Hisaé.....	02/11/2023
BISILLIA DONNET Alban.....	12/11/2023



Ils se sont dit OUI !

Mariages (22)*

07/01/2023	NICOLAS Chloé & GIRAUD Loïc
01/04/2023	DELOM DE LALAUBIE Mathile & VANON Mathieu
06/05/2023	JACQUIER Élise & LEFAIVRE Jonathan
06/05/2023	GRACIA Anne-Lise & PETTITOT Laura
24/06/2023	LEFEBVRE Marine & HECQUET Thomas
01/07/2023	MURPHY Gennifer & MALLET Bruno
22/07/2023	NGO MAKON Euphémie & MANGIN Jean-Claude
07/08/2023	ZINTILINI Anne Marie & CERANTOLA Norbert
02/09/2023	ALMY Caroline & RENOULT Ingrid
29/09/2023	EDON Laëtitia & JUIN Baptiste

Ils nous ont quitté



Décès (38)*

CHARLIER Marc.....	24/12/2022
DE BONIS Rocco.....	21/01/2023
GODART Agnès.....	04/03/2023
NARDINI Onorino.....	04/03/2023
BAUBANT épouse DELAMORINIERE Monique.....	03/04/2023
GURET Henri.....	03/04/2023
CHAPPELLET Marguerite.....	16/04/2023
GRANDO Jean.....	19/04/2023
CAILLET épouse ROGAT Agnès.....	14/05/2023
BERTIN Robert.....	14/05/2023
JACOB épouse MOULIN Suzie.....	23/05/2023
PACHOUD veuve BERSOT Alice.....	03/06/2023
TARBAOUI Hassan.....	08/06/2023
SANCHEZ René.....	15/06/2023
HUS épouse LANGE Hémelda.....	15/06/2023
COMAILLE Philippe.....	16/06/2023
LAPIERRE épouse DESPERTS Jacqueline.....	11/08/2023
LUXEMBOURGER Jeannine.....	12/08/2023
BEDIN Oreste.....	17/08/2023
LEMAITRE Jacques.....	19/09/2023
GIRARD Gaston.....	23/09/2023
MARTIN veuve FERNANDEZ Germaine.....	25/09/2023
DUNAND veuve MIGUET Pierrette.....	02/10/2023
GASDON Jean-Charles.....	15/10/2023
ANDRIEU veuve TISSOT Jacqueline.....	31/10/2023
GUÉRITAINE Alain.....	09/11/2023
LANGÉ Jean-Paul.....	11/11/2023
VIBERT épouse FRANCONY Madeleine.....	13/11/2023
GUILLERME veuve COLLOMBET Francia.....	17/11/2023
VAGLIO-PRET Pierre.....	20/11/2023
MARÉCHAL veuve AGRICOLA Yvette.....	24/11/2023
PIZZOCARO Bernard.....	05/12/2023
CARPENTARI veuve BOIS Inès.....	07/12/2023
PERRIN Lucien.....	17/12/2023
PALMIERI Michel.....	31/12/2023

* Ne sont mentionnés ci-dessus que les naissances et mariages dont les personnes ont donné leur accord pour la parution dans ce bulletin



A SAISIR :
Véhicules disponibles



Aménagements pour véhicules de loisirs

- Réalisations d'aménagements standards ou sur mesures
- Pose de toits relevables
- Pose de sièges ou banquettes lits
- Meubles fixes ou amovibles
- Pose de panneaux solaires, chauffage...



SARL R'CAM

ZI de l'Albanne
209 rue Archimède
73490 La Ravoire
Tél : 04 79 70 24 59

Aménagez vos rêves

www.rcam.fr

Suivez-nous sur



www.sellerieservices.fr



SELLERIE / BÂCHES

- Sièges bureau / Collectivités / Médical ...
- Réparations et pose de stores
- Bâches de camions et sur mesure
- Capotes cabriolets / 4x4 ...
- Tauds de bateaux



ZI de l'Albanne
209 rue Archimède
73490 La Ravoire
Tél : 04 79 26 00 30



PARTNER



- SAINT-ALBAN-LEYSSE -

LE MARCHÉ DES
PRODUITS FRAIS



Horaires : Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30 NON STOP

Tél. 04 79 60 54 54

www.aumarchesavoyard.fr

616 av. de Chambéry • 73230 Saint-Alban-Leyse

HEXACT

SOUTENIR ET ÉCLAIRER

Un partenaire comptable
enthousiaste à l'idée
de partager votre esprit
d'entreprise, ça existe.

Expertise comptable
Audit & Commissariat aux comptes

Depuis 1954
Annecy - Aix-les-Bains - Chambéry

www.hexact.net

